

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 18^{ÈME} ARRONDISSEMENT

SÉANCE DU 14 MARS 2022

Élus présents :

AKKARI Maya	GRANIER Rudolph
ARNAUD Pierre-Yvain	HAVET Kévin
BADINA-SERPETTE Frédéric	HONORÉ Christian
BALAGE EL MARIKY Léa	IKUESAN Ayodelé
BENARD Fanny	LEJOINDRE Éric
BOUX Anne-Claire	LELLOUCHE Ariel
CASIER Marie-Laure	MENEDE Gilles
CAYET Thierry	MEUNIER Émile
CHAULET Pierre	MICHEL Angélique
DAVIAUD Jean-Philippe	NGOMOU Dieudonné
DUPONT Antoine	PREMEL Danièle
EHLERS Éric	PROUST Sarah
GALVANI Jacques	ROLLAND Carine
GIRARD Christophe	SIRY-HOUARI Gabrielle
GIUDICELLI Anne	SISSOKO Anzoumane
GOMES Barbara	YAFFA Mams
GONZALEZ Mario	

Élus absents ayant donné procuration :

BARIGANT Victoria a donné pouvoir à BALAGE EL MARIKY Léa
BENAKLI Nadia a donné pouvoir à GONZALEZ Mario
BOURNAZEL Pierre-Yves a donné pouvoir à HONORÉ Christian
BRIANT Gérald a donné pouvoir à GOMES Barbara
BROSSAT Ian a donné pouvoir à PREMEL Danièle
COULIBALY Kadiatou adonné pouvoir à LELLOUCHE Ariel
GABELOTAUD Afaf a donné pouvoir à DAVIAUD Jean-Philippe
KHALLOUK Manal a donné pouvoir à DUPONT Antoine
PULIDO Sylvie a donné pouvoir à SISSOKO Anzoumane
TRAJAN Violaine a donné pouvoir à MENEDE Gilles

Élus absents :

HENRY Justine
MARKOVIC Douchka

Pour départ anticipé :

CAYET Thierry à BENARD Fanny
GIRARD Christophe à AKKARI Maya

Pour courte absence :

ROLLAND Carine à LEJOINDRE Éric

Éric LEJOINDRE : Le quorum étant atteint, mes chers collègues, je vous propose de commencer ce Conseil d'arrondissement.

Je vous propose également que nous désignions comme secrétaire de séance M. ARNAUD.

Difficile de commencer ce Conseil sans avoir un échange sur l'actualité brûlante que nous connaissons, évidemment, le Conseil d'arrondissement n'est pas le lieu pour faire des développements de politique internationale, mais c'est quand même d'abord l'occasion pour nous, toutes et tous, de rappeler notre soutien au peuple ukrainien qui subit l'agression que l'on connaît, de leur dire notre solidarité face à leur souffrance, notre inquiétude pour l'avenir d'un certain nombre de villes avec lesquelles la Ville de Paris travaille au quotidien.

On parle beaucoup de Marioupol-Kiev qui – à l'initiative de la Maire de Paris – sera désigné particulièrement à l'occasion du prochain Conseil de Paris et nos amis, nos proches qui sont présents dans ce pays avec lesquels la Ville et parfois nous-mêmes dans le 18^{ème} travaillons beaucoup. On a une association culturelle ukrainienne extrêmement active dans le 18^{ème}, présente tous les ans à bien des occasions et notamment à celui de la Fête des Vendanges. On a eu l'occasion avec M. DAVIAUD de rencontrer son président pour lui faire part en notre nom à tous de notre solidarité et de notre volonté de pouvoir à notre place être utile.

Puis, aussi, partager avec vous l'inquiétude de tous les Européens que nous sommes de voir aussi proche de nos frontières des logiques guerrières dont on connaît les origines, notamment les origines politiques renouées avec l'histoire de notre continent. L'enjeu, pour moi, n'est pas de développer l'ensemble de ces sujets, encore une fois, on n'est ni à l'ONU ni à l'Assemblée Nationale, mais de remarquer qu'à nouveau et comme à chaque fois, le 18^{ème} est à la fois rapidement et directement impacté par l'ensemble de ces grandes crises mondiales. Surtout, le 18^{ème} est, comme l'est Paris, à chaque fois et à nouveau à la hauteur du défi auquel nous avons à faire face. Peut-être qu'il convient que je fasse un compte rendu aux membres du Conseil d'arrondissement des différents impacts de cette guerre en Ukraine déjà dans le 18^{ème} arrondissement et des actions prises par la Ville de Paris ou par la Mairie d'arrondissement et qui concerne directement notre Arrondissement.

D'abord, saluer, ce n'est pas le premier, mais l'immense élan de générosité et de solidarité des Parisiennes et des Parisiens, et particulièrement les habitantes et les habitants du 18^{ème} qui ont massivement contribué aux dons qui ont été réalisés et qui nous ont permis d'envoyer depuis le local du boulevard Ney un premier camion chargé de nourritures et de produits d'hygiène et d'entretien à Varsovie pour qu'ils puissent ensuite être envoyés à Kiev. Un deuxième camion est en cours de préparation, réunissant l'ensemble des dons des Parisiennes et des Parisiens dans leurs mairies d'arrondissement. Ces dons nous permettent aussi de faire face aux besoins de beaucoup d'Ukrainiennes et de leurs enfants qui arrivent tous les jours de plus en plus nombreux à Paris.

Cet élan de générosité n'a de sens que s'il rencontre une organisation parce que la générosité est indispensable, mais si elle n'est pas organisée, elle devient non pas inutile, ce n'est jamais inutile d'être généreux, mais moins efficace. Donc, je vais saluer l'immense travail de la Fabrique de la Solidarité pour prendre en compte à la fois l'ensemble des dons, recenser les besoins et organiser les plus de 300 bénévoles aujourd'hui, qui se sont signalés auprès d'elle pour remplir des missions de solidarité, beaucoup autour du tri qu'on reçoit autant de dons que ce qu'on a reçu. Il y a un énorme travail de tri à faire, plus de 200 bénévoles qui ont passé des journées entières dans l'ancien Bricorama du boulevard Ney pour trier, faire des palettes et permettre ensuite à ces palettes d'être transférées là où elles seraient le plus utiles. Les grandes associations qui prennent en charge aussi les personnes qui arrivent sur notre territoire. S'agissant du 18^{ème}, je pense à François Basile qui gère le lieu d'accueil pour le moment situé à la porte de la Chapelle, mais aussi toutes les

grandes organisations, l'Armée du Salut qui nous aide à préparer les collations, le SAMU social qui fait un immense travail pour assurer l'hébergement d'urgence.

Ce ne sont pas des associations, mais je veux quand même saluer aussi :

La mobilisation de l'OFFI, de la Préfecture et de l'OFPRA pour faire en sorte que les démarches administratives puissent être faites aussi vite que possible. Je me réjouis de voir que nous sommes enfin arrivés à obtenir face à cette crise de l'accueil ce que nous réclamions depuis très longtemps, nous, singulièrement, dans le 18^{ème}, et plus généralement à Paris, c'est-à-dire une mobilisation rapide à la hauteur des besoins des différents guichets de l'État. Ce que nous avons proposé est en partie réalisé avec le centre humanitaire de la porte de la Chapelle, qui malheureusement ensuite n'a pas eu de suite et qui est remis en place aujourd'hui. Je m'en réjouis.

Le groupe SOS, Alteralia, le CASP, Emmaüs et France Horizon qui organisent des hébergements notamment dans le 18^{ème} arrondissement.

Le Croix-Rouge qui fait ce double travail immense de relation avec ses équipes en Ukraine pour nous permettre d'avoir les bonnes informations et surtout de savoir ce qu'il convient d'envoyer là-bas, et qui permet d'orienter les réfugiés ou les déplacés qui aujourd'hui arrivent à Paris.

À la porte de la Chapelle où nous avons mis en place, pour ce qui concerne directement la Mairie d'arrondissement, l'accueil le plus humain possible des enfants, avec une mobilisation absolument exceptionnelle, chère Mme ROLLAND de la CASPE 18 et de son directeur, Jean-François HOMASSEL, mais de toutes ses équipes qui nous ont permis d'abord de faire en sorte de mettre à disposition dès le jour de l'ouverture un espace pour les enfants à Chapelle International, avec des animateurs de la Ville de Paris qui permettent de soulager les parents aussi en s'occupant des enfants sur place. Comme on a considéré que ce n'était pas assez bien, on a en plus pu mobiliser trois salles de classe dans l'école Eva Kotchever, tout à côté, avec – là encore – des animatrices et des animateurs de la Ville de Paris, qui permettent aux familles une fois qu'elles ont fait l'ensemble des démarches administratives qu'il convenait qu'elles fassent d'avoir un lieu pour attendre la poursuite de leurs trajets dans des conditions bien meilleures que ce qu'elles sont dans le centre qui est aujourd'hui déjà très plein.

Je veux vraiment saluer et remercier la mobilisation de l'ensemble de ces fonctionnaires de la Ville qui démontrent, encore une fois, que le service public sait se mobiliser quand on a absolument besoin de lui. Et bien sûr, saluer mes équipes, ici, à la Mairie du 18^{ème}, dans mon cabinet, mais aussi auprès de Juliette HÉON, qui ont accueilli les m³ de dons qui sont arrivés dès le samedi matin à la Mairie du 18^{ème}. Je sais que M. SISSOKO, M. ARNAUD, Mme SIRY-HOUARI, M. MEUNIER, Mme BENARD et d'autres encore étaient présents samedi et dimanche et ont constaté à quel point les Parisiennes et les Parisiens avaient envie de faire ce qu'ils pouvaient pour faire face à cette crise de l'accueil. Une mobilisation des élus, mais qui n'aurait pas de sens si les agents de la Mairie et notamment l'équipe du pôle technique de l'accueil et de la DG n'avaient pas été mobilisés.

Alors, qu'est-ce qui va se passer dans les jours et les semaines qui viennent pour le 18^{ème} ?

D'abord, nous allons accueillir pour un temps plus long des familles qui seront logées dans le 18^{ème}. Nous avons commencé à travailler, à récupérer une liste de marraines et de parrains qui pourraient accompagner ces familles qui vont s'installer dans le 18^{ème}, dont les enfants vont aller dans nos écoles dans notre Arrondissement et qui pourront accéder à toutes les activités associatives, sportives et culturelles qu'elles souhaitent. Pour faire ce travail d'accompagnement, nous comptons sur les bénévoles de l'association ukrainienne du 18^{ème},

qui va aller à la recherche d'ukrainophones ou de russophones, parce que les liens entre ces deux nations, c'est que beaucoup de réfugiés parlent russe. Beaucoup de réfugiés heureusement parlent aussi anglais, ce qui est quand même plus facile pour nous, donc nous allons faire en sorte d'accueillir du mieux que nous pourrons les personnes qui s'installeront pour un temps que l'on ne connaît pas dans le 18^{ème} arrondissement de Paris.

Nous continuerons bien sûr à être confrontés au premier accueil, à cet accueil d'urgence qui sera probablement déplacé dans un site mieux adapté que celui qui est d'ores et déjà trop petit. Si l'intensité de l'arrivée des déplacés à Paris est forte, c'est que quinze jours après, le site de Chapelle International sera trop petit pour assurer l'accueil du nombre de personnes qui arrivent, mais nous resterons mobilisés aussi longtemps qu'il le faudra à la porte de la Chapelle pour les accueillir.

Nous aurons dans les semaines qui viennent, en fonction de ce qui nous sera proposé par la Fabrique de Solidarité, à transmettre les informations aux habitants du 18^{ème} et notamment sur la nature des dons souhaités parce que jusqu'à maintenant, on avait besoin de tout. Maintenant, ce dont les ONG ont besoin est de plus en plus spécifique, donc, nous aurons aussi à charge d'informer les habitantes et les habitants du 18^{ème} sur ce qu'elles et ils peuvent faire très concrètement. J'invite l'ensemble des élus à faire passer ce premier message : proposer à tous ceux qui veulent faire quelque chose de s'inscrire à la Fabrique de la Solidarité, de lire les fiches de poste publiées sur le site de la Fabrique de la Solidarité ou dans la Newsletter pour savoir ce qu'il est utile de faire. On a la chance d'avoir développé une structure extrêmement professionnelle de réponse à l'urgence. La meilleure façon d'être efficace dans ce qu'on a envie de faire, c'est de se relier à eux et à elles, donc je vous invite vraiment à vous inscrire si vous le souhaitez à cette Newsletter et à pouvoir transférer aux habitants que vous rencontrerez les informations utiles fournies par la Fabrique de la Solidarité.

J'ai déjà été trop long, mais je voulais quand même indiquer ces premiers éléments de réponses à l'échelle du 18^{ème}. Je vous propose que nous puissions avoir un échange entre les différents élus qui souhaitent prendre la parole sur ce sujet, à la fois pour des considérations plus générales ou pour des interpellations, ou des questions ou des précisions souhaitées sur ce qui se passe dans le 18^{ème}.

Un vœu relatif à l'Ukraine a été présenté par le Groupe Écologiste et Citoyen. Je vous propose qu'à l'issue de cette discussion, nous le soumettions au vote. Et qu'ensuite, nous prenions l'ordre du jour de notre Conseil d'arrondissement.

Rudolph GRANIER : Comme vous l'aviez évoqué, justement, on vous donnera une position de vote sur la base du vœu parce qu'il permet d'avancer.

Christian HONORÉ : J'interviens pour dire que vous avez tout dit et que je crois parler au nom de M. BOURNAZEL.

Nous sommes totalement solidaires que c'est l'honneur et la grandeur de la France d'accueillir les réfugiés, que nous sommes solidaires avec vous et que tout ce que vous ferez sera bien.

Je le dis dès maintenant, la situation est très grave, donc nous faisons confiance pour mener les actions que vous jugez nécessaires et utiles. Et j'ai bien noté ce que vous nous avez dit et nous ferons la publicité pour la Fabrique de la Solidarité.

J'avais l'intention de faire un vœu sur l'Ukraine. C'est prématuré, mais je veux quand même le dire parce que comme tout le monde, je suis meurtri, en colère et attristé. Donc, je crois qu'un jour quand le temps viendra, je conseille que les groupes au Conseil de Paris, au

Conseil d'arrondissement, se réunissent et voient pour la dénomination d'un lieu dans lequel il y aurait le mot « Ukraine ». Je ne sais pas la terminologie, mais je pense qu'il serait bon que Paris honore le peuple ukrainien en donnant un lieu symbolique. Voilà l'idée que j'ai eue.

Comme je ne savais pas bien formuler cette idée, je n'ai pas écrit de vœu, mais je vous soumetts à tous les membres du Conseil de Paris cette proposition.

Barbara GOMES : Effectivement, vous avez tout dit. On ne peut que regretter qu'à chaque fois que l'obstination irrationnelle d'un homme à la tête d'un État peut faire parfois autant de mal à la population, à des milliers de personnes, qui vivent d'atroces souffrances dont le déplacement forcé fait partie et qui subissent ainsi les conséquences mortifères aussi parfois de ces décisions irrationnelles et égotiques.

Comme le 18^{ème} l'a déjà fait par le passé – comme nous l'espérons, il le fera toujours –, l'Arrondissement montre sa solidarité et s'engage évidemment avec le peuple ukrainien et comme avec tous les peuples qui subissent la guerre et qui sont obligés de se retrouver dans de telles situations.

Cette solidarité dont les citoyennes et les citoyens font preuve, c'est aussi celle des élus, celle d'une ville qui a des marqueurs extrêmement forts, qui font justement de cette solidarité une valeur cardinale. Elle témoigne notre humanité, donc on ne peut aller que dans le sens du soutien de toutes ces mesures-là.

Pierre-Yvain ARNAUD : C'est juste pour aller dans le sens de votre message de remerciement à tous les personnels qui se sont dédiés durant ces dernières semaines à l'accueil des réfugiés ukrainiens, dans une rapidité qui a quand même été assez folle. Bravo à leur capacité de réaction.

Un bravo aussi, ils nous ont aidés à la Mairie pour recueillir les dizaines de kilos d'aides qu'on a pu recevoir dans l'Arrondissement, qui a répondu très vite. Dès le samedi après-midi, dès qu'on lançait l'initiative, ils ont été déjà présents devant la Mairie. C'était très beau. Ce qui m'a beaucoup marqué dans les messages qui étaient donnés par les habitants du 18^{ème}, c'est que beaucoup nous disaient : « c'est très bien, on est là pour l'Ukraine. On est là, on vous y aide et on vous soutient ». Ils ont toujours dit aussi : « Pensez à tous les autres réfugiés. Pensez effectivement que ce qu'on vous donne là, si vous pouvez aussi donner aux autres réfugiés, c'est bien ». On sent même au 18^{ème} arrondissement cette solidarité très forte envers les Ukrainiens et on l'a fortement vu, mais aussi envers tous ceux qui sont actuellement dans le monde, marqués par ces parcours d'exil et de refuge. On en a beaucoup dans le 18^{ème} arrondissement. Et c'est vrai que les messages actuellement que j'entends de la part des différentes autorités sur le soutien aux réfugiés, je les espère aussi pour les autres populations marquées par des guerres et des conflits en ce moment. Je pense à tous les Érythréens qu'on enjambe dans les rues du 18^{ème} ou tous les Afghans. Selon certains de nos services, ce sont des pays sûrs désormais. Je pense que l'honneur au 18^{ème} arrondissement, c'est l'accueil des Ukrainiens et cela restera aussi l'accueil de tous les réfugiés.

Christophe GIRARD : L'intervention de M. HONORÉ est tout à fait pertinente parce que vous savez qu'il existe des capitales comme Oslo qui ont décidé de dénommer les rues et les avenues sur lesquelles se trouvent les ambassades russes du nom de l'Ukraine. Un certain nombre de capitales ont donné des noms d'avenue qui portent « avenue de la Liberté de l'Ukraine » dans plusieurs capitales européennes. Donc, cette idée est tout à fait pertinente. Je suis même d'ailleurs étonné que les Verts n'en aient pas eu l'idée.

Le vœu déposé par les Verts, je l'ai lu, évidemment qu'il est bien. Moi, ce que je regrette, c'est que je ne crois pas un vœu général de tout le Conseil d'arrondissement et de la Mairie

du 18^{ème}, qui tout ensemble s'approprie ce sujet pour lequel il ne peut pas y avoir une seule faille entre nous. Mais le vœu est très bien forcé.

VŒU

V18202211 - Vœu présenté par le Groupe Écologiste et Citoyen relatif au soutien à l'Ukraine, à la condamnation des actes de guerre du régime russe et aux mesures de soutien à toutes les personnes réfugiées

Anzoumane SISSOKO : L'Europe n'est pas à l'abri des grands désordres mondiaux. C'est la leçon que la nouvelle de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et ses velléités expansionnistes nous donne.

Le groupe Écologie et Citoyen souhaite exprimer avec fermeté sa condamnation à l'atteinte à la souveraineté ukrainienne et le déclenchement de la guerre perpétuée par la Russie. Une guerre dont les premières victimes sont une fois de plus les civils et l'attaque de la maternité de Marioupol est malheureusement la dernière odieuse démonstration. Que le peuple d'Ukraine reçoive notre profond et indéfectible soutien, qu'il soit resté sur place ou exilé de force.

Comme tous les exilés, une partie d'entre eux, environ 250 par jour reçoivent l'accompagnement social, médical, psychologique à Chapelle International, dans le 18^{ème} et ceci, jusqu'à ce jour.

Je veux saluer :

- l'élan de solidarité considérable et son organisation dès le 5 mars en Mairie du 18^{ème},
- la participation massive des services, des élus à la collecte des produits de première nécessité pour les réfugiés d'Ukraine et naturellement, la part des actifs de la FTDA
- et plus généralement des associations de bénévoles engagés pour les acheminer, les trier et les distribuer.

Je salue également le formidable travail de Mme BARIGANT, qui avec le CASVP et la mobilisation des établissements Carpeaux, Ganneron et Huçat se sont engagés à permettre aux enfants des réfugiés un accueil à l'école Eva Kotchever sept jours sur sept avec une garderie d'enfants de zéro à trois ans et des salles transformées en centre de loisirs avec tout l'équipement nécessaire. C'est cette solidarité, cette humanité, qui fait l'image de la France dans le monde, lui donne une place à part.

Mais je regrette que cet élan n'ait pas connu la même ampleur depuis 2016. Les guerres en Libye, en Irak, en Syrie ou en Afghanistan, je n'oublie pas la politique gouvernementale qui a donné lieu à de sombres séquences vécues dans le 18^{ème} lors desquels les migrants étaient chassés de Stalingrad, Pajol ou Bois Dormoy.

Aujourd'hui, la France est saisie de la directive européenne de 2001, permettant l'octroi d'un titre de séjour renouvelable trois fois pour les réfugiés ukrainiens. Ce serait parfait si elle ne laissait sur le chaos les ressortissants d'autres pays séjournant en Ukraine même en situation régulière qu'il s'agisse des 100 000 étudiants africains, de salariés, de migrants.

Aujourd'hui, la SNCF accorde la gratuité des transports aux réfugiés ukrainiens, nous ne pouvons que nous réjouir de cet accueil. Mais nous trouvons douloureuse cette solidarité à deux vitesses et contestons avec force la discrimination d'État faite entre réfugiés, qui rappelle l'Apartheid et les programmes que nous avons de quelques candidats aux présidentielles.

C'est pourquoi les GEC et la majorité, nous avons déposé un vœu demandant naturellement, en plus du rappel de la condamnation et de l'agression du gouvernement russe à l'Ukraine, du boycott de l'évènement ou toute initiative initiée par le régime russe, de faire un état des lieux des entreprises en contrat avec la Ville et ayant des activités en Russie pour questionner les implications de la fin du contrat.

Que la Mairie du 18^{ème} fasse part de son égalité de traitement de tous les réfugiés fuyant l'Ukraine.

Que la Ville de Paris :

- facilite l'accès aux soins des personnes réfugiées auprès de la AP-HP, l'appui auprès d'Île-de-France Mobilités et de la SNCF, la demande d'une égalité de traitement entre tous les réfugiés ;
- demande à l'État de prendre ses responsabilités dans l'accueil des réfugiés et organise l'accueil des enfants et étudiants dans le système d'enseignement public.

Délibération du vœu.

Objet : Le vœu de la majorité, sur proposition du Groupe Écologie et Citoyen, relatif au soutien à l'Ukraine, à la condamnation des actes de guerre du régime russe et aux mesures de soutien à toutes les personnes réfugiées.

Le Conseil du 18^{ème} arrondissement, vu l'article de 25-11-12, alinéa 5 du code général des collectivités territoriales, vu l'article 24 du règlement intérieur du Conseil du 18^{ème} arrondissement relatif au vœu :

Considérant la décision d'attaquer l'Ukraine et également le territoire européen prise par le régime russe de Vladimir POUTINE ce jeudi 24 février 2022 ;

Considérant le soutien du régime biélorusse de Loukachenko à cette entreprise militaire ;

Considérant le vœu militaire relatif à la situation politique en Biélorussie du Groupe Écologiste de Paris adopté en Conseil de Paris, le 2 novembre 2020 ;

Considérant que cette agression militaire ayant pour but l'envahissement du territoire ukrainien et l'atteinte à la souveraineté d'un état indépendant en violation du droit international doit être condamnée avec la plus grande fermeté de la communauté internationale ;

Considérant que l'intégrité territoriale de l'Ukraine doit être restaurée ;

Considérant que cette attaque militaire fait suite à une série d'opérations militaires russes sans mandat international ayant conduit à l'annexion de la Crimée en février et mars 2014 ou l'attaque contre la Géorgie en 2008, et que par ces actes de guerre, la Russie de Vladimir POUTINE se place en dehors de la communauté internationale ;

Considérant que notre solidarité avec le peuple ukrainien et les opposants démocrates au régime de Vladimir POUTINE doit être totale ;

Considérant l'engagement historique et maintes fois renouvelé à la Ville de Paris pour la défense de la liberté, de la paix, des valeurs démocratiques du droit du peuple à disposer d'eux-mêmes et en soutien aux peuples victimes de la guerre ;

Considérant des mesures d'ores et déjà mises en place ou annoncées par la Ville de Paris concernant la guerre en Ukraine ;

Considérant le vœu adopté à l'unanimité dans le Conseil de Paris Centre, dans les 5^{ème}, 10^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}, 17^{ème}, 19^{ème} arrondissements et adopté à une large majorité dans le 20^{ème} arrondissement ;

Considérant la mobilisation du 18^{ème} arrondissement pour faciliter les collectes effectuées par la Fabrique de la Solidarité, stocker les dons et de se faire le relais de la communication les favorisant ;

Aussi, l'ensemble des élus du 18^{ème} arrondissement :

- déclare solennellement sa solidarité avec l'État et le peuple ukrainien et condamne son agression unilatérale par la Russie ;
- déclare également la solidarité avec les opposants démocratiques des régimes russe et biélorusse ;
- boycotte tout évènement, partenariat ou initiative organisé par le régime russe, biélorusse, leurs représentations officielles ou leurs soutiens ;
- demande une étude qui indiquerait la liste des entreprises françaises toujours représentées en Russie et les conséquences en France de la rupture de contrat liant les Villes de Paris à ces entreprises ;
- demande à la Ville de Paris de poursuivre son soutien aux initiatives de solidarité en faveur du peuple ukrainien ;
- demande à la Ville de Paris, qui a réaffirmé son rôle de « ville refuge » garante de l'accueil inconditionnel :
 - de poursuivre les actions en faveur d'un accueil digne des personnes réfugiées, mais aussi de faciliter les liens avec l'AP-HP et l'accès aux soins des personnes réfugiées,
 - de soutenir les demandes auprès d'Île-de-France Mobilités, avec un accès gratuit des titres de transport pour les personnes réfugiées,
 - de demander à l'État d'organiser l'accueil des personnes réfugiées et d'améliorer enfin les conditions d'accueil des personnes demandant l'asile en France,
 - de demander à l'État d'organiser l'accueil des enfants et étudiants de son système d'enseignement public organisé dans le point d'accès du droit de consultation juridique gratuite pour accompagner les personnes réfugiées.

Anne GIUDICELLI : C'est bien qu'il y ait une modification du premier vœu parce que le premier vœu, avant la version refaite, posait un certain nombre de questions. Merci pour un premier inventaire de ce qui a pu être fait dans l'urgence depuis le début mars.

Je constate que nous sommes quand même au Conseil d'arrondissement et qu'on n'est pas – comme vous l'avez rappelé d'ailleurs, M. le Maire – au niveau des Nations-Unies ou du

Conseil de l'Union européenne, et que j'espère en tout cas que votre groupe, au niveau de la Ville de Paris, ait la même position que celle du 18^{ème} arrondissement ainsi que les autres arrondissements. L'urgence de la situation dépasse les déclarations de volonté, d'intention et de position d'expression de la solidarité. On a dépassé cette situation.

C'est vrai que parler aujourd'hui de démarche symbolique, comme vous l'avez fait, M. HONORÉ, ainsi que M. GIRARD, certes, c'est intéressant, mais je ne pense pas que ça soit la priorité aujourd'hui. Les remontées du terrain face à ce qui s'est passé au début de la mise en œuvre du centre d'accueil à la porte de la Chapelle démontrent qu'un certain chaos s'est organisé. Je pense que c'est plutôt sur le niveau local de ce qui peut être fait localement qui doit être aujourd'hui, dans cette enceinte, travaillé et coordonné avec les autres instances en vigueur.

Si vous voulez, je pense que la première des priorités, c'est d'abord la dignité de l'accueil. C'est vrai que les débuts n'ont pas démontré cela face à l'afflux de réfugiés. On parle des réfugiés d'Ukraine, mais aussi, ceux qui vont bientôt le rejoindre, à savoir les exilés russes qui fuient également ce régime et qui fuient les sanctions.

Les modifications apportées dans votre vœu, vous parlez d'accueil inconditionnel et de Paris, ville refuge. Je pense que Paris est une ville solidaire qui applique les lois internationales du droit d'asile et du droit des réfugiés. Mais l'accueil inconditionnel n'exclut pas un devoir de vigilance et de responsabilité. D'ailleurs, j'en appelle aujourd'hui à un devoir de responsabilité qui doit être aussi total que les solidarités auxquelles vous appelez et que les conditions pour la rendre effective doivent être des conditions durables. Nous ne savons pas comment ce conflit va évoluer, il faut d'ores et déjà penser à une crise qui dure. Et notre groupe appelle à une approche de lucidité et de responsabilité qui doit anticiper sur une situation qui risque de durer. Je pense que l'une des priorités, ce n'est pas uniquement répondre à l'urgence, c'est répondre à une crise durable.

Voilà nos commentaires et notre vœu dans le vœu concernant cette situation.

Christian HONORÉ : Nous allons voter ce vœu sans aucune nuance. En effet, en situation de guerre, il y a des femmes, des enfants qui meurent et par conséquent, l'accueil doit être inconditionnel. C'est l'honneur de Paris et l'honneur de la France.

Christophe GIRARD : En complément, à la lumière de ce qu'a dit notre collègue précédemment, vous savez que le gouvernement russe a ouvert tous les orphelinats ukrainiens très nombreux et qu'aujourd'hui, des milliers d'enfants ukrainiens sont sur les routes avec leurs accompagnants qui sont en tout petit nombre. Ce sont des milliers de réfugiés non majeurs qui errent sur les routes en effet, d'Ukraine, de Pologne, de Roumanie et qui se dirigent vers nos pays. Là, en effet, un accueil digne et l'urgent est absolument nécessaire. Un appel a été fait tout à l'heure par les organisations humanitaires, parce que comme ils vont bombarder, donc quand on bombarde un orphelinat, on le sait bien, quant à la médiatique, c'est absolument atroce. Donc, le civisme n'a pas de limite et en effet il y a tous ces enfants par milliers sortis des orphelinats ukrainiens.

Sarah PROUST : Pour le Groupe Paris en commun, nous allons voter favorablement pour ce vœu. Quelques éléments tout de même parce que la politique, c'est à la fois des symboles et des actes et la période nous a montré que lorsque l'on était capable d'allier les deux, c'était évidemment ce qui était le plus utile, le plus efficace et ce qui était aussi le plus pérenne.

Les actes, on l'a vu dans les camions, on l'a vu dans les dons, on l'a vu dans la capacité à se mobiliser extrêmement rapidement et les symboles, c'est aussi tous les discours qui ont été portés. Et encore un symbole qu'il ne faut pas oublier, c'est que tout ça va être très long

et que le peuple russe, qui aujourd'hui n'a pas accès à l'information, qui aujourd'hui vit dans un État autoritaire, doit aussi être soutenu dans cette période-là, parce qu'on sait qu'aujourd'hui, ce n'est pas le peuple européen contre le peuple russe. C'est un autocrate, dictateur, qui a décidé de faire la guerre et d'envahir un pays. Ça fait 18 ans qu'il a ces ambitions-là et que le pire serait que l'on monte une population contre un autre, et qu'on ne sache pas, y compris dans l'émotion qui la nôtre, faire la différence entre les deux.

Je conclurai d'un mot. Il se trouve que j'ai beaucoup d'amis à Kiev qui sont restés là-bas et ce n'est pas que, parce qu'ils savent où je vis, mais tout ce qu'on fait ici se voit là-bas. Parce que c'est l'une des premières guerres qui se voit et qui se vit sur les réseaux sociaux, à la fois comme un acte politique de la part du gouvernement ukrainien, mais aussi de la part des Ukrainiens qui cherchent à montrer la réalité de la guerre. On n'ignore pas que les enfants meurent pendant la guerre, mais là, on le voit sur Twitter. On n'ignore pas la façon dont un moment le siège crée des famines. On ne l'ignore pas, ça a toujours été le cas, mais là, on le voit sur Twitter. Donc, tout ce que nous faisons aussi de positif à l'égard de l'ensemble de ces populations à la fois dans les actes et dans les symboles se voit en Ukraine. Comme ça va être très long pour les Ukrainiens, ça va être long pour les Russes, ça va être long pour l'Europe, je pense que nous devons continuer à penser que toute notre mobilisation aujourd'hui doit perdurer et que l'ensemble des actes et des symboles que l'on va pouvoir donner dans les mois et les années à venir sera utile à la fois pour la paix et pour le peuple.

Mairie

18202205MA – Approbation du compte rendu de la séance du Conseil d'arrondissement du 31 janvier

Éric LEJOINDRE : Il n'a pas fait l'objet d'inscription.

PARENTALITÉ

2022 DFPE 41 – Subventions (190 000 €) – avec conventions et avenant – à 3 associations pour leurs actions visant à aider les parents à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie personnelle

Éric LEJOINDRE : Pas d'inscription.

AFFAIRES SCOLAIRES

2022 DASCO 4 – Collèges publics parisiens – Subventions pour travaux (183 136 €)

Éric LEJOINDRE : Pas d'inscription.

VIE ASSOCIATIVE

18202206MA – Validation des inscriptions des associations auprès de la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 18^{ème} et autorisation donnée à M. le Maire du 18^{ème} de signer les conventions d’occupation des locaux

Éric LEJOINDRE : Pas d’inscription.

SOLIDARITÉS

2022 DASES 9 – Subventions (322 500 €), conventions et avenant avec sept associations pour le fonctionnement de sept accueils de jour parisiens à destination de personnes en situation de grande exclusion

Éric LEJOINDRE : Pas d’inscription.

2022 DASES 16 – Subventions (154 500 euros) et conventions avec six associations pour le fonctionnement de dix actions d’aide à l’insertion dans le cadre des jardins solidaires

Éric LEJOINDRE : Pas d’inscription.

ACCÈS AUX DROITS

2022 DASES 39 – Subventions (222 140 €), conventions et avenants avec douze associations pour leurs actions d’aide à l’accès aux droits

Éric LEJOINDRE : Pas d’inscription.

2022 DAJ 1 – Subvention et avenant n° 3 (296 750 €) à la convention pluriannuelle pour l’organisation de consultations gratuites d’avocats en mairies d’arrondissement avec l’Ordre des Avocats au Barreau de Paris

Éric LEJOINDRE : Pas d’inscription.

POLITIQUE DE LA VILLE

2022 DDCT 17 – Financement d’emplois d’adultes relais dans les quartiers populaires parisiens (subventions de 444 829 € à 69 associations)

Éric LEJOINDRE : Pas d’inscription.

PARCOURS D'ACCUEIL

2022 DDCT 5 – Subventions à 21 associations au titre de l'apprentissage du français et de l'intégration

Éric LEJOINDRE : Pas d'inscription.

CULTURE

2022 DAC 3 – Subventions (387 500 €), conventions et avenants pour sept structures relevant du secteur des arts de la rue, de l'espace public et du cirque

Éric LEJOINDRE : Pas d'inscription.

2022 DAC 131 – Subventions (120 000 €) à quatre associations pour l'organisation de festivals musicaux, convention et avenant à convention

Éric LEJOINDRE : Pas d'inscription.

MONDE COMBATTANT

2022 DAC 362 – Subventions (47 400 €) à dix-huit comités d'arrondissement et convention avec le Comité départemental de Paris de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie

Mams YAFFA : Résister aux oppressions et combattre pour la liberté au regard des révolutions qui persistent ou éclatent aujourd'hui, autour de la planète, le message de la résistance semble toujours d'actualité.

M. le Maire, chers collègues, je me réjouis de cette délibération ô combien importante durant cette période compliquée où l'équilibre des peuples est menacé. Elle demande de manière certaine que nous devions nous appuyer sur le passé pour avancer.

Cette subvention est nécessaire afin d'assurer le devoir de mémoire. Le devoir de mémoire est une expression qui désignait « poursuivre l'obligation morale de se souvenir d'un évènement historique tragique et de ses victimes afin de faire en sorte qu'un évènement de ce type ne se reproduise pas ».

Ce devoir de mémoire doit se faire dès le plus jeune âge afin de sensibiliser les plus jeunes sur ces questions et sur des faits historiques qui font leur identité à part entière, la Résistance et la Seconde Guerre mondiale faisant pleinement partie de cette définition de l'entretien du devoir de mémoire.

Le devoir de mémoire permet aux jeunes générations de mieux comprendre les racines et les enjeux de l'histoire contemporaine, la mise en œuvre d'actions pour sensibiliser l'ensemble des citoyens à la mémoire.

Pour toutes ces raisons, chers collègues, je vous invite à voter cette délibération, notamment pour les comités parisiens qui ont la particularité cette année d'organiser des rencontres pour le 60^{ème} anniversaire de la Guerre d'Algérie.

Danièle PREMEL : Merci pour cette intervention qui effectivement rappelle ce qu'est le devoir de mémoire. En tout cas, pour ce qui concerne cet évènement qui est le 60^{ème} anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie, je crois qu'il est important de commémorer ce temps-là. C'est pour cela que le 18^{ème} s'engage à la fois à faire une commémoration où, j'espère, vous serez nombreux, qui va se passer le samedi 19 à 10h, et où nous essaierons aussi de retracer. Ce devoir de mémoire, pour moi, c'est de considérer aussi un temps d'éducation populaire, où on rappelle qu'est-ce que c'est la mémoire et qu'est-ce que c'est cette Guerre d'Algérie. Il y aura aussi un petit film concernant la commémoration.

Un autre temps qui sera important est le temps du vendredi 18 où nous aurons une conférence. Cette conférence nous permettra effectivement de pouvoir débattre autour des mémoires pluriels de la Guerre d'Algérie, qui sont des enjeux et de mise en dialogue.

Quels sont les enjeux et mises en dialogue là-dessus ? Nous parlons avec Naima Huber YAHY qui est une historienne, chercheuse, associée à l'Urmis – c'est le spécialiste culturel de l'immigration algérienne – et membre de la commission « Mémoire et Vérité » sur la Guerre d'Algérie. Elle a beaucoup travaillé avec Benjamin STORA. Il y aura aussi Maxime RUIZ, auteur d'un podcast sur les jeunes et la Guerre d'Algérie. Je crois qu'aborder cette question avec la jeunesse à l'heure actuelle nous semble très important, dans un temps de réconciliation. Il y aura aussi l'association des Anciens Appelés en Algérie. Tout ça sera animé par une journaliste qui s'appelle Samia MESSAOUDI que vous connaissez certainement.

J'espère que vous serez nombreux et présents à ces deux temps d'évènements importants pour nous.

SPORTS

2022 DJS 2 – Subventions (168 500 €) à douze clubs sportifs aquatiques (dont huit avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs)

Éric LEJOINDRE : La DJS 2 n'a pas fait l'objet d'inscription.

PETITE ENFANCE

2022 DFPE 2 – Subvention (88 565 €) et avenant n° 1 avec l'association Accueil Goutte-d'Or (18^{ème}) pour la halte-garderie La Caravelle (18^{ème})

2022 DFPE 6 – Subvention (166 142 €), avenant n° 1 à l'association Arthur et Marine (13^{ème}) pour ses deux établissements d'accueil de la petite enfance

2022 DFPE 37 – Subvention (97 991 €) et avenant n° 1 à l'association UNIC pour son établissement d'accueil situé 25 rue Stephenson dans le 18^{ème}

2022 DFPE 56 – Réalisation de trois équipements de petite enfance – avenants à des conventions de subventionnement conclues avec la CAF

Éric LEJOINDRE : Les délibérations n'ont pas fait l'objet d'inscription.

LOGEMENT ET URBANISME

2022 DLH 4 – Location de l'immeuble 46, rue Championnet (18^{ème}) à Élogie-Siemp – Avenant au bail emphytéotique

Éric EHLERS : Une nouvelle délibération qui concerne des loyers capitalisés, donc une opération de création de logements sociaux dans un quartier très fragile, puisque c'est le nord du quartier Amiraux-Simplon, en lisière des quartiers Politique de la Ville, ce n'est pas le lieu le plus approprié pour créer de nouveaux logements sociaux. Donc, toujours ce fameux loyer capitalisé de 282 240 €, pratique financière qui déroge à toutes les règles de bonne gestion, qui est une sorte de hold-up contre les générations futures. Cela nécessitait une autorisation de l'État sous François HOLLANDE, qui a été réitéré sous Emmanuel MACRON, qui ont fait preuve de cette complaisance coupable.

Maintenant, la hausse des taux fait peser les plus grandes inquiétudes sur cet endettement de la Ville et l'endettement aussi des bailleurs sociaux, qui eux-mêmes doivent emprunter pour pouvoir financer ces loyers capitalisés. On voit le point commun entre Mme HIDALGO et M. MACRON, c'est que tous les deux ont cramé la caisse, comme l'affirme à juste titre la présidente de la Région Île-de-France.

À ce titre, le comparatif est éloquent entre la gestion de ces deux collectivités, Paris et l'Île-de-France. Paris a augmenté ses dépenses de fonctionnement jusqu'au niveau de 80 % du budget, un train de vie qui la contraint et limite sa marge de manœuvre tandis que la Région Île-de-France, en cinq ans, a baissé la part des dépenses de fonctionnement de 60 à 40 %. Ce qui laisse des marges de manœuvre pour investir et la capacité d'agir en cas de coup dur, ce que nous avons vu lors de la crise du coronavirus. Donc, ce n'est pas du tout anodin, ces loyers capitalisés, c'est lourd de conséquences.

Pour toutes ces raisons, comme pour nous, la bonne gestion n'est pas une option, nous voterons contre cette délibération.

Éric LEJOINDRE : Merci. Je vais donner quelques éléments d'analyse. Je sais que le rapport aux faits et à la réalité s'efface souvent derrière le goût de la polémique. C'est la nouvelle mode de la droite parisienne portée par sa candidate à l'élection parisienne. Cela nous change un peu de ce qu'était la pratique du Groupe Les Républicains, avant, qui a minima cherchait à se rattacher à un certain nombre de faits. Donc, je vais corriger ce certain nombre de faits.

D'abord, on entend les remarques permanentes et ma foi, elle est relativement de bonne guerre sur les loyers capitalisés. On entend la même chose depuis quelques années. Je voulais juste rappeler que – ça a été rappelé par Paul SIMONDON dans différents Conseils de Paris, mais le problème de la droite parisienne aujourd'hui, c'est qu'elle n'écoute jamais les réponses aux questions qu'elle pose, ou plutôt les interpellations qu'elle fait – aussi bien Jacques CHIRAC que Jean TIBERI avaient pratiqué, comme un très grand nombre de collectivités locales, cette pratique de loyers capitalisés. On peut la trouver comme on veut, on peut avoir l'avis qu'on veut. On peut difficilement expliquer que c'est l'erreur absolue quand on utilise soi-même ce type de moyen.

Puis, vous faites une comparaison entre la Ville de Paris et la Région Île-de-France, une comparaison – pourquoi pas – entre deux collectivités qui n'ont pas grand-chose à voir qu'entre leur impact sur la vie réelle des gens. Mais puisque vous vous lancez dans les comparaisons, je vous invitais bien volontiers à comparer les deux rapports de la Chambre régionale des comptes : celui qui concerne la Ville de Paris qui met totalement en pièce l'ensemble de l'argumentaire repris *ad nauseam* par le Groupe Changer Paris depuis des

mois et des mois, et qui met complètement en pièce l'ensemble de ces arguments, et l'avis que porte la Chambre régionale des comptes sur la Région Île-de-France. Cela dit, là où je vous rejoins, c'est que c'est deux façons assez différentes de faire de la politique : celle de la Région et celle de la Ville de Paris, deux façons assez différentes de voir le rôle des collectivités locales et du service public. Comme vous l'avez tout à fait relevé, nous n'avons ni peur ni honte des dépenses de fonctionnement.

C'est quoi une dépense de fonctionnement ? Une dépense de fonctionnement, c'est des places en crèche. Une dépense de fonctionnement, c'est des agents dans les gymnases que nous avons créés. Une dépense de fonctionnement, c'est des animateurs pour suivre les temps périscolaires. Une dépense de fonctionnement, c'est des agents pour accueillir le public ici, en Mairie d'arrondissement, à la Ville de Paris. En fait, une dépense de fonctionnement, c'est l'expression d'un service public. Il y a plein de petites dépenses sûrement, on peut tout à fait faire plein d'économie sur plein de trucs. Entre nous, ce n'est pas avec les frais de douche de la Mairie du 18^{ème} ou de celle du 7^{ème} d'ailleurs, ou de celle du 15^{ème} ou de la Ville de Paris. Tout ça, c'est ridicule. Les dépenses de fonctionnement, cher M. EHLERS, c'est du service public. Quand on réduit les dépenses de fonctionnement, on réduit le service public et quand on regarde la politique qui a été menée, par exemple, dans le lycée régional du 18^{ème}, on se rend compte de ce que c'est, que ne pas admettre que le service public a un coût.

Moi, je dis que je préfère les élèves dans les collèges ou dans les écoles que je gère à Paris plutôt qu'être élève dans les lycées gérés par la Région Île-de-France, parce que la situation faite à nos lycéens – je ne parle que de Paris, mais imaginez celle de nos voisins de la Seine-Saint-Denis – est un scandale. Le fait que la Région Île-de-France se soit refusé à revenir à un taux normal de service dans les transports en commun est un scandale. Le désinvestissement de la Région Île-de-France, notamment pour les associations en Politique de la Ville, rendez-vous compte, les économies qui ont été faites par la Région sur le dos des habitants des quartiers populaires, par exemple, du 18^{ème} arrondissement de Paris, est un scandale. Donc, moi j'assume complètement cette divergence.

Pour ce qui est de la gestion, je vous invite à vous référer aux rapports de la Chambre régionale de comptes qui démontre – tel est son rôle – que la Ville de Paris est tout à fait bien gérée. On a connu, comme tout le monde, un choc que personne n'anticipait, mais la Ville de Paris a un budget qui est bien géré, contrairement aux bêtises qu'on entend ressasser sans cesse par un certain nombre d'élus et malheureusement dans des périodes dites électoralistes. Je remarque que le rapport de la Chambre régionale des comptes sur la gestion de la Région Île-de-France qui n'est pas catastrophique ne démontre pas non plus que la comparaison mérite à tel point d'être faite au bénéfice de la Région, plutôt au contraire. J'assume que, oui, notamment dans les quartiers dans lesquels les habitants sont les moins riches, le service public est une richesse. Non seulement j'assume, mais je revendique que nous ayons fait le choix de dépenser la richesse Paris au bénéfice des Parisiennes et des Parisiens, et notamment de ceux qui sont les moins aisés.

Vous savez ce que serait aujourd'hui le 18^{ème} si la Ville de Paris avec son assise n'avait pas eu la capacité d'investir autant qu'elle l'a fait et de payer autant de dépenses de fonctionnement pour le 18^{ème}, et qu'elle le fait tous les ans ? Eh bien on n'aurait pas les taux de réussite au brevet qu'on a aujourd'hui dans le 18^{ème}. On n'aurait pas les capacités pour les élèves notamment issus de familles plus défavorisées de réussir à l'école. On n'aurait pas le meilleur taux de place en crèche de tous les départements de France. C'est d'abord dans nos quartiers que les gens ont besoin de places en crèche. On n'aurait pas rattrapé l'immense retard qui avait été pris notamment dans le 18^{ème} en matière d'offre sportive. Donc, dites-nous ce qu'il aurait fallu que nous ne fassions pas et dites-nous ce qu'il ne faut pas qu'on fasse. On ne fait pas le nouveau conservatoire ? On ne fait pas les nouveaux

logements ? On ne fait pas les nouveaux gymnases ? On ne fait pas l'Arena ? Au bout d'un moment, il faut aller au bout de la logique, il faut assumer ce qu'on fait.

Si vous voulez que nous dépensions moins en dépenses de fonctionnement, il faut arrêter de faire des vœux en permanence pour expliquer qu'il faut dépenser plus et de nous demander en même temps de dépenser moins. Tout ça, c'est de la mauvaise politique. Voilà pourquoi je suis extrêmement heureux de contribuer à gérer cette collectivité qui se met totalement au service de ses habitantes et ses habitants.

Mario GONZALEZ : Merci, M. le Maire, pour ces propos parfaitement clairs et parfaitement cohérents. Je ne vais pas en rajouter des tonnes, juste avoir une pensée, un regret. C'est que je me souviens d'une droite qui restait la droite, mais qui néanmoins venait avec nous, rue Myrha, au nom de la Région Île-de-France inaugurer une résidence sociale et je me souviens de M. BOURNAZEL et de M. HONORÉ qui se félicitaient de l'investissement de la Région pour cette résidence. Aujourd'hui, la Région ne finance plus de logement social à Paris, elle ne finance plus de résidence sociale, c'est un grand regret. Comme l'a dit le Maire, ce sont deux politiques différentes.

2022 DLH 61 – Réitération de garanties d'emprunts accordées pour le financement de divers programmes de création de logements sociaux demandée par l'Habitation Confortable

2022 DLH 70 – Modification des garanties d'emprunts finançant divers programmes de rénovation et de création de logements sociaux et intermédiaires d'Immobilier 3 F

2022 DLH 77 – Premiers programmes de travaux visant à créer des îlots de fraîcheur dans des immeubles de logements sociaux

Anne-Claire BOUX : Chers collègues, peut-être dans la partie pour continuer dans la clarté du propos de M. le Maire et de M. GONZALEZ sur les propos précédents, le soutien de la Région à la Politique de Ville à Paris, c'est zéro euro. Je vous laisse faire la conclusion.

Pour revenir à notre sujet qui concerne l'urgence climatique, l'étude Paris, face aux changements climatiques, conduite par mon collègue Dan LERT, montre que Paris s'expose à une augmentation de 2,3 degrés d'ici 2050. Cette augmentation va s'accompagner de l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des épisodes caniculaires et aura pour conséquence le renforcement de l'effet d'îlots de chaleur urbains que nous subissons à Paris.

Pour cela, il est urgent d'agir dès maintenant pour limiter la progression de l'effet d'îlots de chaleur urbains dans les années à venir, car nous savons aussi – et nous le répétons, nous ne le répéterons jamais assez – que les premières victimes du réchauffement climatique, ce sont les habitants les plus vulnérables dans les quartiers populaires, des quartiers où l'habitat est dense, des quartiers inadaptés aux fortes chaleurs avec des logements mal isolés aussi bien l'hiver que l'été, un environnement peu végétalisé, moins d'espace vert en moyenne par habitant et peu de possibilités de quitter la ville pendant des vagues de chaleur. Alors, cette adaptation aux dérèglements climatiques, elle doit se faire en priorité dans les quartiers populaires.

Des solutions existent, une variété de solutions pour limiter l'effet d'îlots de chaleur urbains comme la végétalisation, la débitumisation, la création de pleine terre, l'installation de point d'eau, la gestion des eaux pluviales ou encore la pose d'ombrières. À Paris, c'est le chantier que nous avons engagé au niveau de la Ville de Paris et notamment avec les bailleurs sociaux pour pouvoir faire cette transition en priorité dans les quartiers populaires.

Concernant cette délibération, c'est un projet qui concerne 142 résidences rue Championnet. Cette subvention vise à financer des travaux qui permettront de renforcer les opérations de désimperméabilisation et de végétalisation qui avaient déjà commencé en 2019. Elles permettront aussi la création de zones d'ombre, la pose de brumisateurs et le renforcement de la végétalisation, mais aussi la pose d'un revêtement clair sur la voie pompier.

Tout ce chantier se fera en concertation avec les locataires et permettra d'améliorer le confort d'été des résidents et résidentes, tout en favorisant aussi le vivre ensemble grâce à l'embellissement, mais aussi la pose de bancs pour favoriser cette convivialité entre les résidents et les résidentes.

Je tiens ici à saluer le travail de M. GONZALEZ, l'adjoint à l'urbanisme et au logement, pour cette délibération. Et je vous invite, chers collègues, à voter cette délibération.

Éric EHLERS : Je rejoins les propos de Mme BOUX sur la préoccupation de nos concitoyens au regard des îlots de chaleur. J'ai pu participer à un atelier sur le secteur Ordener-Poissonniers et dans le groupe de travail dont je faisais partie, c'était le point qui venait en premier lieu. Les gens demandaient à ce qu'il y ait sur ce secteur un maximum d'espaces verts, d'espaces verts de pleine terre et d'espaces verts avec des arbres, pour précisément créer un îlot de fraîcheur. C'est majeur, on le sait, on le vit. À cet égard, la majorité, depuis, non pas sous cette mandature, mais sous d'autres mandatures, a quand même eu un comportement assez étrange quand elle a voulu bétonner des espaces verts, des jardins publics, des jardins de logements sociaux et/ou des espaces sportifs. Vous pouvez nous dire, chers collègues de la majorité, ce que vous pensez de cette politique si vous souhaitez la poursuivre ou si vous souhaitez sanctuariser ces espaces verts.

Maintenant, concernant le projet qui nous est soumis, il s'agit de créer des ombrières. Ce sont des espèces de petites pergolas d'après ce que le dossier indique et notamment une pergola qui serait équipée de brumisateurs. Ma question est : qui va s'occuper de l'entretien de ces brumisateurs qui risquent d'être des équipements assez fragiles ? Est-ce que cela va être à la charge des locataires ?

Enfin, je ne suis pas en mesure d'apprécier la pertinence de ce choix par rapport à d'autres choix. Ce qui aurait semblé logique, c'est de planter des arbres, qui sont quand même le meilleur climatiseur naturel, des arbres à grand développement. N'était-ce pas possible dans ce lieu en raison du sous-sol ? On n'est pas justement dans un espace en pleine terre, vous nous direz. Pour toutes ces raisons, étant donné le coût, ça donne l'impression d'être assez gadget. C'est sur les accès que va être installé cet équipement et non pas dans les appartements. Aussi, nous nous abstiendrons sur cette délibération.

Gilles MENEDE : Je n'ai pas forcément prévu d'intervenir sur cette question, mais je ne peux que soutenir effectivement les projets de M. GONZALEZ dans le cadre de ces programmes de travaux visant à créer des îlots de fraîcheur dans les cours des immeubles. Notre politique est évidemment de créer des îlots de fraîcheur et je vais en avoir pour preuve aussi que j'ai effectivement à suivre des projets que d'aucuns n'avaient pas suivi lors des précédentes mandatures. Je pense notamment au square 21- Avril-1944 où, à l'époque, des ombrières étaient prévues et certains ne l'avaient pas fait. Je crois que Mme BOUX doit savoir de qui je parle.

Cette politique est très claire sur ce sujet-là. Effectivement, il s'agit d'avoir le maximum d'espaces verts possible, d'avoir des plantations d'arbres et je ne peux être que favorable à la délibération proposée par notre collègue, M. GONZALEZ, sur la création d'îlots de fraîcheur dans ces immeubles de logements sociaux.

Mario GONZALEZ : C'est une délibération qui me fait très plaisir parce qu'elle me permet de saluer une personne que j'apprécie énormément, qui est la Présidente de l'Amicale de cette résidence 211, Rue Championnet, Mme BLOSS, dont le mari, sauf erreur de ma part, était un ancien élu aussi du 18^{ème}, un élu communiste et c'est une personne charmante et c'est surtout, avant tout, une locataire très engagée pour sa résidence et je suis sûre que sa détermination, que son obstination même est pour quelque chose dans ces travaux. C'est une résidence des années 50 que je connais bien, qui connaît pas mal de difficultés en termes de performance énergétique, puisque construite dans les années 50. Vous parlez de gadgets, certainement pas, il s'agit d'ombrières qui ont fait leurs preuves. L'idée évidemment est de créer des zones d'ombre, donc je ne vois pas là un quelconque gadget. Également, vous avez parlé d'espaces verts et d'arbres. C'est une résidence qui a cette particularité, c'est qu'elle a déjà beaucoup d'espaces verts et elle a déjà certains arbres, pas beaucoup, elle pourrait peut-être en avoir plus, je suis d'accord avec vous, j'en conviens. Néanmoins, par rapport à plein d'autres résidences, s'il y a bien une particularité au sein de cette résidence, c'est justement l'importance de ces espaces verts auxquels les locataires tiennent énormément. On vient rajouter de la fraîcheur dans ses espaces verts, notamment dans les zones bitumées. C'était juste ces observations.

2022 DU61 – Vente à AXIMO de 2 logements et 1 cave, représentant 4 lots de copropriété, en vue de réaliser des logements locatifs sociaux 13 rue Boinod (18^{ème})

Éric EHLERS : Nous sommes de nouveau dans le quartier Amiraux Simplon. En lisière de quartiers Politique de la Ville, la rue Boinod est une rue qui comporte déjà un certain nombre de résidences de logements sociaux. Le quartier est fragile. Nous ne souhaiterions pas qu'il soit déséquilibré et qu'il passe à quartier en difficulté.

C'est pour ces raisons que nous ne voterons pas cette délibération.

Mario GONZALEZ : Vous avez évoqué le quartier Amiraux-Simplon tout à l'heure et vous le révoquez maintenant. Et vous faites un parallèle entre logements sociaux et, d'une certaine façon, détérioration d'un quartier. Heureusement qu'il y a des logements sociaux pour avoir la nouvelle rue du Nord que l'on a actuellement. Heureusement qu'il y a les logements sociaux pour avoir la rue Boinod telle qu'elle existe aujourd'hui, heureusement. Parce que vu ce qu'avait fait le privé, très franchement, ce n'était pas glorieux. Vous parlez de cette adresse particulièrement, sachez que c'est une adresse sur laquelle nous avons beaucoup travaillé, notamment avec le cabinet du Maire que je tiens à remercier puisqu'il s'agit en effet de deux logements et d'une préemption faite au titre d'une faculté dont s'est dotée la Ville de Paris, de préempter dans le diffus.

Vous évoquez une détérioration du quartier, je vous invite à aller voir les conditions dans lesquelles vivent les deux familles qui vivent actuellement dans ces logements. Cela est de la détérioration et c'est même inhumain la manière dont ils vivent. Justement, nous avons missionné AXIMO qui a pour particularité de pouvoir reloger en urgence ces deux familles, et c'était notre priorité et c'est la raison pour laquelle nous avons souhaité préempter en urgence ces deux logements donc, je suis très heureux de cette délibération et surtout très heureux pour ces deux familles.

Éric LEJOINDRE : Je partage la fierté que l'on a à être capable aussi bien de faire de grandes politiques du logement et du logement social, mais aussi parfois d'intervenir sur des sujets plus précis. J'ajoute, pour rappeler l'histoire du 18^{ème}, que le logement social dans le 18^{ème}, souvent se substitue à ce qu'on appelle pudiquement le logement social de fait c'est-à-dire qu'on ne passe pas de logements dans lesquels sont des très riches pour en faire des logements sociaux, on essaie de le faire, on le fait parfois, notamment rue des trois frères, dans ces quartiers, mais on est souvent dans l'humanisation de situations.

Si on laisse faire le marché, ce qui n'est pas toujours impossible, on laisse d'abord longtemps les gens vivre très mal et le jour où la réhabilitation se fait, on exclut les familles qui habitaient dans ces quartiers. Quand on intervient avec la puissance publique, on gère les choses, on permet aux familles les plus pauvres parfois de rester et puis on permet cet équilibre. Je voulais juste redonner un élément parce qu'encore une fois, je suggère à l'ensemble des élus d'essayer de se raccrocher toujours, non pas à des perceptions qu'on peut avoir, mais à un certain nombre de faits. Le quartier Amiraux Simplon a quitté la classification de Politique de la Ville il y a quelques années parce qu'en réalité, la situation s'y est très largement améliorée. Nous nous sommes beaucoup battus, Maya AKKARI s'en rappelle sûrement, à l'époque, avec Myriam EL KHOMRI, pour faire en sorte que ce quartier puisse rester en veille active, c'est-à-dire puisse continuer de bénéficier de la Politique de la Ville dans ce quartier. Mais en réalité, quand on regarde les grands mouvements attestés, pas par des sentiments, mais par des faits et notamment par des décrets pris, ministériels, par des cartographies réalisées de façon extrêmement précise, à l'iris près, on ne peut pas dire que le quartier Amiraux Simplon – on ne peut dire cela d'aucun quartier du 18^{ème} quasiment – s'appauvrirait parce qu'on y ferait du logement social. C'est tout l'inverse qu'on a fait ces 20 dernières années dans le 18^{ème}. Mais nous sommes arrivés à faire la reprise en main ces 20 dernières années d'un certain nombre de quartiers du 18^{ème} sans faire l'exclusion des plus pauvres. Au fond, c'est ce qui différencie le 18^{ème} d'aujourd'hui de ce qu'il était il y a 20 ans et c'est ce qui explique pourquoi le 18^{ème} d'aujourd'hui n'est pas devenu un quartier qui exclut les catégories sociales moyennes et populaires. Si la classe moyenne et si les catégories sociales populaires ont pu rester dans le 18^{ème}, c'est justement parce qu'on a mené cette politique. Quand nos prédécesseurs ne faisaient rien dans le 18^{ème}, il n'y avait que des pauvres, ils vivaient entre eux dans des conditions horribles. Nous avons fait en sorte de pouvoir rééquilibrer les quartiers, de pouvoir lutter contre l'habitat insalubre et de pouvoir maintenir les familles des catégories sociales et moyennes dans le 18^{ème}. C'était une immense fierté que notre politique du logement pour moi, dans le 18^{ème}, ce n'est pas la mienne, elle a commencé bien avant que je ne sois élu du 18^{ème}, pas si longtemps avant parce qu'il a fallu attendre que Bertrand DELANOË soit élu Maire de Paris pour qu'on s'intéresse à ces quartiers. Avant, on prêchait dans le désert quand nous étions dans l'opposition à la Ville de Paris. On a fait la démonstration de ce à quoi sert la puissance publique et vraiment, je continuerai tout au long de cette mandature, à inviter l'ensemble des élus à s'accrocher plus aux faits et moins aux fakes. Cela nous fera du bien pour faire de la politique.

Explications de vote.

Antoine DUPONT : Simplement pour montrer que nous ne sommes pas des gens obtus contrairement à ce qu'on voudrait bien dire assez fréquemment. La nature de la délibération présentée ne nous permet pas d'avoir les informations qui nous ont été communiquées par notre collègue M. GONZALEZ en dépit du ton sur lequel c'est fait et qu'on pourrait apprécier que ce soit plus cordial. Néanmoins, la nature, encore une fois de la délibération ne permet pas de considérer tout ce que vous avez pu détailler et ce en quoi nous voterons favorablement cette délibération. Et pour une correction, M. le Maire, vous évoquiez la rue des Trois Frères, il n'y a pas de notion d'insalubrité ou de péril sur l'immeuble que vous allez encore une fois, tomber avec une réduction de la cour intérieure de 40 % et avec une surélévation totalement inesthétique et en contradiction avec l'esprit de cette rue.

Au final, nous voterons favorablement cette délibération.

Éric LEJOINDRE : Et je vous en remercie. Si vous pensez que l'insalubrité ou la difficulté des copropriétés se limite aux quartiers populaires du 18^{ème}, vous connaissez bien mal Montmartre, mais cela ne me surprend pas. Vous connaissez vraiment très mal Montmartre pour imaginer des choses pareilles.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2022 DAE 61 – RIVP – Réaménagement de cinq emprunts bancaires et maintien de la garantie de la Ville de Paris à 50 % pour le montant global refinancé de 42 982 242,23 euros

Éric EHLERS : Oui, ce sera plus une position de vote pour signaler que nous nous abstenons sur cette délibération.

Gabrielle SIRY-HOUARI : Il s'agit d'une opération de bonne gestion financière opérée par la Ville qui lui permet de réduire le montant de la garantie apportée donc je ne comprends pas l'abstention puisque la question des finances de la Ville est suffisamment pointée du doigt régulièrement par la droite, mais tant mieux s'il n'y a pas plus d'éléments que cela à mettre au débat.

VOIRIE ET DÉPLACEMENTS

2022 DVD 5 – Plan vélo 2021-2026. Convention de financement avec L'État et l'AFITF au titre du fonds mobilités actives – Aménagements cyclables.

Éric EHLERS : Nous avons déjà eu l'occasion d'aborder ce sujet lors de notre précédent conseil dans le cadre d'une question orale. Le projet détaillé dans la délibération ne nous pose pas de problème sur la portion de l'avenue de la porte de Clignancourt. Il va clarifier l'implantation respective des différents modes.

En revanche, sur le boulevard Ornano, il nous semble totalement inadapté comme il était apparu lors de la réunion que vous aviez organisée. Nous rejoignons pleinement l'avis des habitants qui s'étaient exprimés très majoritairement et également l'avis d'autres personnes qui ont pu nous en parler. Il y a une disproportion qui donne l'impression qu'il s'agit, certes, de favoriser l'usage du vélo, mais qu'il s'agit aussi et surtout de gêner la circulation. Or, la pollution de l'air qui est ce que vous souhaitez combattre va mécaniquement diminuer avec l'évolution de la technologie qui va vers l'élimination du moteur à explosion pour aller vers des technologies qui ne sont pas émettrices de polluants atmosphériques.

En revanche, vous faites augmenter un autre type de pollution qui est la pollution sonore et la pollution visuelle. Vous entravez également la vie de la ville. Vous me répondiez la fois dernière qu'il fallait diminuer le besoin de mobilité, mais le besoin de mobilité est un besoin de vie. C'est un besoin de faire fonctionner une capitale. Ce n'est pas un plaisir que de se déplacer. Certes, il y a des conducteurs égoïstes qui pourraient choisir des modes alternatifs, mais ils sont très certainement loin d'être majoritaires. Ils sont même certainement très minoritaires. Et pour ces quelques égoïstes – ce que nous pouvons tous déplorer – que vous voulez dissuader, vous pénalisez tout le monde, que ce soit les autres usagers de la route, mais également les riverains. Donc, c'est la punition générale pour porter le fer sur quelques comportements inadaptés.

Pour ces raisons, nous voterons contre cette délibération.

Antoine DUPONT : Je n'ai pas grand-chose à ajouter, je renvoie à mes propos du précédent Conseil d'arrondissement. Je veux rappeler juste un chiffre : 40 000 morts par an prématurées, liées à la pollution atmosphérique, le sujet est lié à la pollution atmosphérique, mais aussi à la répartition dans l'espace public qu'on souhaite en fonction des usages et, la grande majorité des Parisiennes et des Parisiens n'ont pas de véhicule. Par ailleurs, vous qui aimez les chiffres, il est intéressant de regarder quels sont les modes de transport les

plus capacitaires en fonction de la place qu'on a dans l'espace public. Or a priori, sauf erreur de ma part, ce n'est pas l'automobile. C'est la marche à pied, c'est le vélo, c'est les transports publics. Je vais m'arrêter là, mais on a à chaque fois ce débat, on n'arrivera pas à tomber sur un point d'accord.

Notre objectif est de transformer la ville eu égard des problématiques environnementales et des désirs des Parisiennes et des Parisiens, et jusqu'à preuve du contraire, finalement, on mène la politique pour laquelle on a aussi été élus donc, on continuera dans ce sens. Je note néanmoins que vous pointez les remarques faites par les habitants lors de la précédente réunion publique à laquelle j'ai participé et que j'ai même animée. La réalité c'est que quand on prend le temps d'expliquer ce pour quoi on fait ces aménagements et les contraintes techniques qui y sont associées, finalement, la grande majorité des personnes soutiennent le projet qu'on porte. Il y a aussi un sujet, on ne va pas débattre de cela aujourd'hui, mais la grande majorité des Parisiennes et des Parisiens qui soutiennent la politique qu'on mène ne se déplacent pas en réunion publique. C'est un autre sujet, mais il y a aussi cela. Vous oubliez aussi de souligner les cyclistes qui s'étaient prononcés dans cette réunion en faveur de ces aménagements. Tout n'est pas binaire comme vous essayez de le montrer, mais se construit plutôt dans la cohérence et, je peux me tromper, mais c'est la politique que nous menons.

Éric LEJOINDRE : Sur toutes ces questions, au bout du bout, il y a toujours en arbitre, et cet arbitre, c'est un peu le temps, et je constate que depuis 20 ans que nous avons changé la politique de mobilité à Paris, c'est toujours les mêmes arguments qui sont échangés et au bout du bout, personne ne revient jamais, ne propose jamais de revenir sur ce que nous avons fait. Ce qui veut dire qu'à l'aune du temps, sans doute n'étions-nous pas trop loin de ce qu'il fallait faire et sans doute de ce que souhaitaient les Parisiennes et les Parisiens. J'invite tous les élus là encore à regarder l'histoire de Paris à cet aune finalement. La période de temps au cours de laquelle la voiture individuelle thermique aura été reine à Paris sera très courte dans l'histoire de notre ville qui n'a jamais été urbanisée pour accueillir cette technologie qui n'existait pas à l'époque où la plus grande partie de Paris s'est réalisée. Les aménagements qui ont été tentés, l'extension des voies de circulation, la création de l'autoroute sur la Seine n'ont pas permis d'adapter notre ville, ce qui était un souhait à l'époque des habitants qui était, ce qu'on a appelé à l'époque le « tout voiture ». Cela a été tenté, on en voit des traces dans le 18^{ème}, ce sont tous ces immeubles en retrait d'alignement qui créent des coins à pisse comme nous on les appelle. C'était cette idée qu'au fur et à mesure du temps, Paris allait se transformer pour s'ouvrir et laisser de la place à la voiture individuelle. C'était une belle image pour un certain nombre d'urbanistes. Ce n'est pas la réalité des Parisiennes et des Parisiens. Au centre de Paris, comme ils avaient compris qu'ils ne pouvaient pas faire cela, ils ont creusé ces immenses tunnels sous les Halles et sous les grandes rues parce qu'ils se sont dit : « On ne va pas pouvoir détruire le centre de Paris pour faire passer les bagnoles. » Dans nos quartiers, ils se disaient qu'au fur et à mesure du temps, vous allez peut-être pouvoir détruire un peu nos quartiers pour faire passer les bagnoles, mais la réalité est à l'aune du temps. La politique qu'on mène maintenant est un retour à la logique d'une ville dense, urbanisée avant l'existence de la voiture individuelle.

Je vous invite à prendre date et je suis assez catégorique sur le fait que dans quelques années, personne n'imaginera jamais revenir sur les aménagements cyclistes que nous faisons et ce sera la démonstration qu'on n'a pas eu tort. C'est ce qui s'est passé pour les voies de bus, les berges de Seine, les premiers couloirs cyclables et vraiment, je suis quasiment prêt à en mettre ma main à couper – encore que je tiens beaucoup mes mains – , dans quelques années, on se dira qu'on avait eu raison.

NATURE EN VILLE

2022 DU 42 – Impasse Letort (18^{ème}) – Déclassement et cession à la RIVP de la voirie en fond d'impasse pour la création d'un jardin

QUESTIONS ORALES

Éric LEJOINDRE : Nous aurons l'occasion dans ce Conseil de tester pour la première fois de cette mandature, le vœu déposé par un conseil de quartier. Mais avant d'en venir à ce vœu, il y a trois questions orales.

Q18202206 – Question orale déposée par les élus du groupe Écologiste et Citoyen sur l'amélioration de la qualité de vie des personnes résidentes en EHPAD.

Émile MEUNIER : C'est une question orale relative à l'amélioration de la qualité de vie des personnes résidentes en EHPAD. La question du grand âge nous concerne tous. Elle est source d'une profonde angoisse pour nos aînés comme pour leur famille. La manière dont nous prenons soin de nos aînés dit beaucoup sur l'état de notre société. À cet égard, la publication du livre « Les fossoyeurs » du journaliste Victor CASTANET a provoqué une onde de choc dans l'opinion. Ce livre a mis la lumière sur de graves défaillances et des maltraitements dans les EHPAD de la société ORPEA.

Malheureusement, les nombreux témoignages qui ont émergé ces dernières semaines font craindre que ces dérives aillent bien au-delà de cette seule société et semblent toucher de très nombreux établissements. La crise du Covid n'a fait que renforcer le doute, compte tenu du nombre particulièrement élevé de décès dans les EHPAD privés.

La Ville de Paris qui dispose de la compétence en la matière a pris la mesure de la situation et annoncé plusieurs mesures, dont notamment le contrôle de l'ensemble des EHPAD parisiens en lien avec l'ARS Île-de-France. La saisie de l'inspection générale de la Ville de Paris afin qu'un audit soit mené sur le processus de remontée de traitements de l'ensemble des signalements, le lancement d'une mission d'information et d'évaluation des séniors à Paris. Ces mesures vont dans le bon sens et permettront d'établir un état des lieux de la situation parisienne et des mesures de politique publique qu'on vient de prendre alors. Néanmoins, de nombreux experts et professionnels relèvent plus largement que cette crise remet en cause les EHPAD à but lucratif où les objectifs de rentabilité sont atteints au détriment des résidents. L'exemple type, c'est lorsqu'on a besoin de faire des économies, on réduit le nombre de douches pour les résidents des EHPAD. Cela a été un exemple du livre. On passe de deux douches à une seule douche parce qu'il fallait faire des économies.

La première question que notre groupe pose, c'est si la Mairie du 18^{ème} est bien, comme nous, opposée à d'éventuelles ouvertures d'EHPAD privés lucratifs dans l'arrondissement.

Le deuxième point, c'est qu'au-delà, c'est le modèle même des EHPAD qui peut être interrogé. Ils sont trop souvent assimilés à des lieux d'enfermement et de contraintes. Or, des alternatives existent pour améliorer la vie des séniors qui ont fait leurs preuves en France et à l'étranger, en particulier dans les pays nordiques. On pense par exemple, à l'habitat intergénérationnel collectif, résidence autonomie, maintien à domicile et pas dans les murs, etc. La deuxième question est donc : Pouvez-vous nous indiquer les alternatives aux EHPAD qui sont mises en œuvre ou qu'il est prévu de mettre en œuvre dans l'arrondissement ?

Ariel LELLOUCHE : Merci à Émile MEUNIER pour cette question. J'ai été aussi scandalisé que vous par la lecture du livre. Vous parlez de douches, moi, je veux parler de couches. En effet, ce n'est pas simplement des douches, on fait des économies sur les couches des résidents, non seulement sur le nombre, mais aussi sur la qualité de celles-ci. Je vous invite à lire, je remercie aussi M. MEUNIER de parler de l'état de nos séniors pour une société. J'ai passé 40 ans de ma vie à m'occuper d'enfants, je suis un professeur, je suis animateur et j'ai depuis une dizaine d'années via mon métier d'instituteur, commencé à aller dans les résidences et avoir un vrai regard sur les séniors. On a fait un travail énorme de regard sur les enfants, la petite enfance. Maintenant, aujourd'hui, il est temps de regarder nos séniors comme l'autre bout de la chaîne. Mais toujours, faisant partie de cette chaîne humaine qui fait que nous sommes des humains. Nous devons vivre dignement du début, il y avait une formule en Angleterre, au temps de Wafflestate qui disait : « From the cradle to the grave. » C'est-à-dire depuis le berceau jusqu'à la tombe, on doit faire en sorte que nous nous vivions dignement. Ce mot de « dignité » n'est plus respecté dans établissements et là, nous devons consacrer tous nos efforts, quelles que soient nos différences politiques. Je regrette sincèrement, et là, je vais faire juste un point, que ce grand plan sur le troisième ou sur les séniors que l'on nous avait annoncé en début de mandature n'a pas pu se mettre en place et il y a une vraie réflexion à avoir de la part de chaque citoyen, de chaque élu, mais de chaque citoyen sur la place que l'on donne à nos séniors.

Je vais répondre à vos questions en trois parties, si vous me le permettez. Déjà, par rapport aux EHPAD. Déjà, j'aimerais, pour ne pas qu'il y ait de confusion, redéfinir ce qu'est l'acronyme EHPAD. C'est bien les Établissements d'Hébergements pour des Personnes Âgées Dépendantes. Et vous allez voir que cette définition est importante parce qu'on ne peut pas faire n'importe quoi.

Au sujet de l'ouverture de nouveaux EHPAD dans l'arrondissement, cela passe par les appels à projets conjoints avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et du Département, à savoir, la Ville de Paris. Jusqu'à présent, cela fonctionne comme un marché public dans le sens où il n'est pas possible de discriminer le statut de l'opérateur qu'il soit public, privé lucratif ou privé associatif. À ce jour, concernant la répartition des établissements de type EHPAD sur ce territoire, la ville dispose d'un tiers de structures publiques, un tiers de structures privées avec statut associatif et un tiers d'établissements à but privé lucratif, cette catégorie dont M. MEUNIER parle et qui a en effet été attaquée pour ses dérives. Cette répartition adoptée par la Ville de Paris, par l'ARS montre bien que les EHPAD de type privé lucratif ne sont pas prépondérants sur notre territoire.

En ce qui concerne la question de savoir si on s'y oppose ou non, pour l'instant, sur cette mandature actuelle, il n'existe pas, il n'y a pas d'ouverture d'EHPAD privé lucratif de quelque sorte que ce soit étant donné les autorisations d'ouverture accordées bien en amont par cette ARS, cette agence régionale de la santé ainsi que le Département. Pour répondre à votre deuxième question : « Est-ce qu'il y a pour l'instant une alternative aux EHPAD ? » Oui, il y en a, on les énumère, mais c'est très difficile pour la bonne raison que ce sont les personnes les plus dépendantes. Il y a l'hospitalisation, l'accompagnement à domicile, le dispositif d'EHPAD dit « hors les murs », c'est-à-dire que l'on va laisser les personnes chez elles. Tout à l'heure, je dirai deux mots dans ma troisième partie par rapport aux aidants parce que quand on parle des aînés, on ne peut pas le dissocier avec la situation des aidants. Donc, les EHPAD « hors les murs » qui restent minoritaires, notamment par des coûts engendrés. En revanche, il y a des solutions d'habitat intermédiaire, comme la collocation intergénérationnelle, l'habitat inclusif qui tente à se développer à la demande des séniors eux-mêmes pour qui l'EHPAD est de plus en plus la fin d'un parcours d'accompagnement accueillant les personnes très avancées dans la dépendance.

Deuxième partie, qu'y a-t-il dans notre 18^{ème} ? Je vais raccourcir, je vais faire vite pour une fois qu'on parle des EHPAD. Sur notre territoire, il y a neuf résidences appartements et deux

résidences autonomes. Je me tiens à la disposition de mes collègues pour énumérer tous ces établissements. Il y a un projet EHPAD « hors les murs », avec l'Oasis qui est un EHPAD qui se trouve à la rue la Laghouat. J'étais vendredi, fêter quatre centenaires, des dames, toutes des dames. La Ville porte aussi un dispositif « un Toit en Partage » avec les bailleurs sociaux et les associations Pari Solidaire, avec des associations comme Ensemble2générations qui visent à développer les dispositifs de collocation intergénérationnelle dans le pacte social. Nous soutenons aussi via la conférence des financeurs, différentes structures de collocation. Enfin, nous accompagnons le Café social d'Ayyem Zamen à la Goutte-d'Or, et notamment dans son dispositif expérimental d'habitat partagé et accompagné. Il y a 32 personnes qui en bénéficient. Ce sont des appartements où il y a quatre ou cinq personnes, pas plus, qui vivent en collocation et qui partagent la cuisine. Donc, ils ont la partie privative et la partie commune et un accompagnateur les suit.

Je vais terminer, Mme la Maire. Simplement, pour d'une part, rappeler la situation aussi des aidants. Les aidants qui sont ces personnes, ces parents qui restent à garder les personnes, leurs parents et là, on est confrontés à la loi du travail parce qu'il y a un système de balluchonnage qui permettrait à ces aidants d'être remplacés quelques jours pour leur permettre de souffler. En tous les cas, il ne faudrait pas les oublier. Je profite aussi de ce moment de parole pour remercier chaleureusement – je l'ai fait lorsque j'ai été à l'EHPAD – toutes les personnes, tout le personnel de notre arrondissement qui s'occupent d'une manière vraiment, et là pour le coup, on devrait faire un livre sur leur dévouement, des séniors de notre arrondissement.

Enfin, pour dire que nous essayons de travailler à l'élaboration, avec le cabinet du Maire, d'un forum. Malheureusement, la Covid nous l'a empêché depuis plusieurs mois, pour vraiment organiser une explication des textes, qu'est-ce que l'on est quand on est sénior, de quoi peut bénéficier dans notre arrondissement. Je suis désolé d'avoir été long, mais c'est une situation délicate et il faut aussi de temps en temps parler de... c'est aussi un problème important.

Q18202207 – Question orale posée par les élus du groupe Changer Paris, relative à la lutte contre l'affichage sauvage en période électorale.

Éric EHLERS : Je ne vais pas revenir sur les termes précis de cette question dont chacun a pu prendre connaissance. Cette question porte sur un phénomène qui a cours malheureusement en permanence, mais qui se pose particulièrement en période électorale puisque nous avons encore un certain nombre de candidats ou de partis qui espèrent gagner en visibilité au détriment du bien commun en pratiquant l'affichage sauvage. On le mesure à son caractère systématique toujours fait aux mêmes endroits, par les mêmes candidats ou les mêmes partis. Il ne s'agit pas de phénomènes liés à des militants trop zélés.

Aussi, notre question portait sur la position que vous avez et aussi sur les possibilités qui sont les vôtres pour mettre fin à cette pratique d'une autre époque que nous estimons possible de décider d'éradiquer par une répression qui se ferait à travers les amendes qu'il est possible d'infliger et éventuellement, l'intégration dans les comptes de campagne. Merci pour vos éclaircissements.

Frédéric BADINA-SERPETTE : Merci, M. EHLERS, de me donner l'occasion de prendre la parole sur ce sujet de l'affichage sauvage, tout particulièrement en période électorale. Ce sujet, on l'a pris à bras-le-corps dans sa totalité avec M. le Maire, qu'il s'agisse de l'affichage sauvage classique comme de l'affichage sauvage dit politique.

Les pratiques militantes évoluent, la tolérance des riveraines et des riverains aussi, et dans un sens plutôt critique à l'égard du politique, c'est une critique que je partage à titre

personnel et à titre militant et je sais désormais qu'elle est aujourd'hui – cette critique – reçue avec intérêt par un certain nombre de mes collègues ici. Il ne s'agit pas pour autant de museler l'affichage que la loi appelle « libre d'opinion », mais par contre de le permettre et de le réguler le mieux possible. Or, disons-le bien, nous ne sommes pas au niveau de ce que la loi nous demande de faire et nous avons ainsi ensemble et dans cette assemblée eu l'occasion de partager ce constat en mai dernier et de voter collectivement un vœu à mon initiative qui appelait notre Arrondissement et Paris à doter la capitale d'un véritable réseau de panneaux d'affichage libres d'opinion.

Ce vœu a été repris le Conseil de Paris, il a permis d'engager au sein des services un travail de recensement des dispositifs existants et de proposer le déploiement à la hauteur des enjeux. Ce travail de fourmi très important est encore en cours sur la base d'un recensement open data que la Ville a déjà fait, mais aussi de constatations sur place de la réalité d'usage de ces panneaux encore dits « d'affichage libre », mais qui en fait ne sont pas vraiment d'un arrondissement à l'autre. La situation change, c'est pour cela que c'est un travail assez lourd et qui nécessite aujourd'hui le fait de clarifier ce qui relève de l'affichage associatif, de l'affichage des conseils de quartier et donc, ce qui relève de l'affichage dit « libre d'opinion ». Voilà ce que nous avons enclenché comme démarche pour apporter une réponse à cette absence de panneaux d'affichage libres d'opinion et qui dit affichage libre dit de fait affichage sauvage. Vous en parlez, ces pratiques ne correspondent plus à ce qu'attendent de nous une partie des habitantes et des habitants de l'arrondissement et de Paris.

Et dans ma fonction d'élu en charge de la propreté, de l'entretien de l'espace public, je puis vous assurer qu'avec le Maire, nous ne donnons aucune consigne de tolérance vis-à-vis de ces pratiques, qu'il s'agisse d'une période électorale ou non. Tout signalement est traité aussi vite que possible, et ce grâce à l'application dans la rue. Je vous incite donc à en faire l'usage chaque fois que vous verrez une affiche de quelque mouvement politique que ce soit. Malgré parfois – il faut le dire – la complexité d'un certain nombre d'interventions puisque parfois, nous avons des affiches qui sont sur les façades d'un commerce, une armoire électrique ou encore des autocollants sur le mobilier urbain, c'est plus long. C'est certes coûteux, c'est plus long pour les interventions, mais en tout cas, nous le faisons et nous ne donnons aucune consigne contraire à la direction de la propreté. Cela a un coût pour la collectivité, c'est un fait. Il est moindre depuis plusieurs années, mais il subsiste et pour répondre à la question de savoir si cet affichage sauvage politique fait l'objet de sanctions, compte tenu de la démarche que nous avons engagée dans un moyen terme pour déployer ce réseau de panneaux, nous assumons d'ici là, plutôt le fait de les nettoyer, d'entretenir ces espaces.

Cette posture nous conduit à rappeler très régulièrement à l'exécutif parisien et aux services notre détermination dans le 18^{ème}, à doter notre arrondissement et plus largement Paris, de ces panneaux d'affichage libre. C'est, pour nous, le meilleur moyen de réguler l'affichage de l'opinion et c'est la réponse la plus cohérente que nous pouvons apporter. Nous pensons aux militantes et aux militants qui nous opposent la pratique, faute de panneau.

En guise de conclusion, je dirai d'abord sur une note plus politique, en vous disant que les écologistes ont décidé de renoncer à ces pratiques malgré quelques débordements très contrôlés lors des derniers scrutins. Mes camarades du pôle écologiste savent ma vigilance sur cette question au niveau local comme au niveau parisien.

Enfin, je conclurai sur une proposition : réunissons-nous avec les représentants des mouvements politiques de notre arrondissement pour porter une parole forte sur ce renoncement à l'affichage sauvage, réunissons-nous pour dire aux habitantes et aux habitants du 18^{ème} que nous avons décidé de renoncer à ses pratiques, et ce dans la logique d'un vœu que nous avons voté collectivement au Conseil de Paris à l'automne dernier pour l'affirmer. Faisons-le publiquement, collectivement, c'est la proposition que je vous fais ici.

Éric LEJOINDRE : Cette réponse complète-t-elle ou appelle une réaction ?

Éric EHLERS : Oui. Non, je voulais vous remercier pour la précision de cette réponse et puis également pour sa franchise. À ce sujet, avez-vous une date pour le déploiement de la mise en conformité du réseau d'affichage libre qui permettra cette fois de marquer un coup d'arrêt en sanctionnant les dérives ? Et vous avez notre engagement que nous n'avons pas pratiqué et nous ne pratiquerons pas l'affichage sauvage.

Éric LEJOINDRE : Je propose que M. BADINA-SERPETTE revienne vers vous sur cette question.

Q18202208 – Question orale déposée par les élu-e-s du Groupe Indépendants et Progressistes relative à la création d'un centre d'archives LGBT.

Christian HONORÉ : Le devoir de mémoire de l'histoire LGBTQI+, du sida et des luttes contre l'homophobie est primordial. À ce titre, la création d'un centre d'archives LGBT à Paris est une évidente nécessité. Les combats menés contre les LGBTphobie sous toutes ses formes font partie de notre histoire collective.

La création d'un centre d'archives participe à l'information de toutes et de tous et à l'étude de ces combats menés par des générations de femmes et d'hommes pour leur droit parfois à simplement exister. Le projet d'ouvrir un tel centre est ancien, environ 20 ans. Il a fait l'objet de nombreuses interventions au Conseil de Paris. Un vœu a été adopté à l'unanimité au cours de la séance de février 2021. Il indiquait que la Ville de Paris a identifié un lien avec le collectif Archives LGBTQI+, un espace adapté et pérenne au sein de son parc d'ici la fin de l'année 2021, que la Ville de Paris en lien avec le collectif Archives LGBTQI+ et les associations concernées déterminent par une convention les meilleures modalités de mise à disposition de ce local afin que le centre d'archives puisse voir le jour le plus rapidement possible sous gestion autonome, que les adjoints à la Maire de Paris concernés mobilisent la Région Île-de-France et l'État afin que ce projet puisse pleinement être financé et valorisé à la hauteur de son intérêt général.

Plus d'un an après, les associations s'interrogent encore sur la mise en œuvre effective des dispositions de ce vœu. La question que nous vous posons : nous aimerions savoir où en est la mise en œuvre concrète de ce vœu, quel est le calendrier et quels sont les financements prévus pour la mise à disposition du local pour la création du centre d'archives LGBTQI+ pour les travaux et la phase de préfiguration du centre, sachant la charge de travail très importante de préparation et d'aménagement du local avant toute ouverture au public et que cela nécessite l'engagement de salariés.

Marie-Laure CASIER : Merci, M. HONORÉ, pour cette question sur un sujet important que nous suivons à la Ville de Paris et dans le 18^{ème}. Ce projet avance depuis notre dernier vœu sur le sujet en décembre 2021. Un endroit a été identifié à Paris centre et des discussions sont en cours entre les associations pour définir les modalités et leur périmètre d'action. Donc, la date de mise à disposition du local dépendra de l'avancée des associations concernées dans leur dialogue entre elles.

Sur le financement, celui-ci est envisagé comme étant pluriel avec des fonds publics et des fonds privés pressentis. Sur les fonds publics, la Ville souhaite d'ores et déjà être partenaire et provisionner 300 k€ d'investissement et non de fonctionnement – il est important de le souligner – dont 100 k€ votés au Conseil de Paris en 2021. Dans les autres partenaires publics envisagés, il y a des discussions avec le ministère de la Culture, la DILCRAH et la Région Île-de-France, même si pour l'instant il n'y a rien de fait et de concrétisé.

Sur la préparation et l'aménagement du local, avant de parler d'engagement de salariés, de recrutement, etc., la première étape est d'abord de pouvoir répondre aux questions en suspens, notamment quel est le budget et ce qui est lié au périmètre d'action des associations, ce qui renvoie au premier point de ma réponse.

Christian HONORÉ : Non, M. le Maire, je prends note de la réponse qui est faite et nous attendons. Je comprends bien qu'il y a des discussions entre associations, il y a au sein de ce Conseil d'arrondissement une personne qui a participé comme moi à la commission dédiée à la création des archives, cela fait longtemps que nous attendons et nous aimerions que les actions soient activées plus rapidement. Nous regrettons tous que ces archives ne voient pas encore le jour. Mais je prends note de votre investissement, de la Ville de Paris pour que ces archives enfin voient le jour.

VŒUX

V18202208 – Vœu déposé par le Conseil de quartier Charles Hermite Évangile relatif à l'implantation d'un commissariat sur son quartier

Éric LEJOINDRE : On en vient à la discussion des vœux. Le premier vœu a été déposé, c'est la première fois de cette nouvelle mandature, en vertu de l'article 26 de notre règlement par les membres du Conseil de quartier Charles Hermite Évangile. Chaque Conseil de quartier peut transmettre un vœu par trimestre et ce vœu est proposé au Conseil d'arrondissement. Pour en rappeler la procédure pour celles et ceux qui l'auraient oubliée, ce vœu va être présenté par l'élue référente de ce Conseil de quartier, Léa BALAGE EL MARIKY, mais au nom du Conseil de quartier et ensuite, nous pourrions le discuter, le débattre entre nous. Et le voter ou voter contre en fonction du choix des uns et des autres. C'est une pratique qui est assez peu utilisée par les conseils de quartier. Je voudrais saluer la pugnacité sur le sujet qu'on va évoquer du Conseil de quartier Charles Hermite Évangile qui a beaucoup évoqué ce sujet et les remercier de leur investissement et d'avoir proposé ce texte à notre étude.

Léa BALAGE EL MARIKY : En effet, c'est une première dans le cadre de notre mandature, ce vœu présenté par un conseil de quartier. Un conseil de quartier dont les réunions ont été parfois, en présentiel, en distanciel, je ne sais pas si ce sont les bons termes, mais en tout cas qui a vécu et qui a pu se réunir et débattre de nombreux sujets, notamment la question de la sécurité dans tout le quartier Charles Hermite Évangile. Et là, je voudrais remercier Fanny BENARD qui a vraiment fait en sorte que les conseils de quartier continuent à vivre malgré la crise sanitaire et le service Démocratie locale qui est juste derrière nous, qui fait un travail immense d'animation aussi de ces conseils de quartier. De cette animation, arrive aujourd'hui un vœu soumis à votre lecture et à votre vote. C'est un exercice de démocratie très directe puisque ce sont des citoyennes et des citoyens qui ont décidé de se réunir pour porter un sujet et donc, je serai leur porte-voix. Pour être leur porte-voix la plus fidèle, je vais vous lire les principaux considérants de ce vœu même si je suis certaine que vous l'avez lu avec attention lors de la préparation de ce Conseil d'arrondissement et je vois que vous êtes toujours aussi attentifs à sa lecture.

« En effet, considérant la présence d'usagers de drogues et de dealers dans notre quartier, source d'angoisse et d'anxiété, nous nous plaçons dans une situation d'insécurité permanente. Considérant l'insécurité et le malaise ressenti en particulier par les femmes dans l'espace public, considérant les conséquences que cette violence quotidienne génère, le repli de nos familles et particulièrement de nos enfants sur l'habitat, la privation de notre vie sociale, mais également la construction d'une image négative de nous-mêmes étant dans l'incapacité de voir nos enfants s'épanouir dans un contexte sûr et sain, constatant une

forme d'humiliation sociale grandir en nous, considérant cette idée de plus en plus forte parmi nous que la seule solution est de partir et de baisser les bras, constatant qu'un certain nombre de nos voisins présents sur le quartier de plus en plus font ce choix, considérant que le développement urbain de cette zone dans les nombreux projets d'aménagement en cours ou prévus vont induire un accroissement d'habitants et d'usagers, d'étudiants, notamment sur le territoire, cela justifierait la présence pérenne d'effectifs de police. Considérant que la présence d'un commissariat sur ce territoire permettrait de réduire la criminalité et les incivilités, elle permettrait des interventions de proximité plus rapides. Considérant que le commissariat Queneau accueille aujourd'hui le service de la brigade d'assistance aux personnes sans-abris, il n'a donc pas vocation à accueillir des habitants. De plus, ce commissariat est voué à disparaître de ce quartier dans le projet urbain Chapelle Charbon. Considérant que la Mairie du 18^{ème} arrondissement n'a pas la compétence de la création d'un commissariat sur proposition du conseil de quartier Charles Hermite Évangile, le Conseil d'arrondissement émet donc le vœu, et c'est ce que je vais vous proposer de voter, que la Mairie du 18^{ème} accompagne et porte le besoin du Conseil de quartier Charles Hermite Évangile de l'implantation d'un commissariat sur son quartier auprès de la Préfecture de police et que ce Conseil de quartier suggère l'implantation de ce commissariat dans les locaux disponibles en pied d'immeuble qui sont dans le secteur Chapelle Charbon. »

Kévin HAVET : Chers collègues, chers habitants du Conseil de quartier Charles Hermite Évangile, je me réjouis à plusieurs titres de ce vœu. Tout d'abord, je me réjouis que les habitants se soient approprié les outils de la démocratie participative. La Mairie du 18^{ème} a été en la matière innovante et j'ai envie de dire une fois de plus, la Mairie du 18^{ème} a eu raison. Je me réjouis également de partager le combat des habitantes et des habitants du 18^{ème} et en l'occurrence de ce conseil de quartier pour davantage de services publics, en particulier dans les quartiers qui en ont le plus besoin. Je rappelle juste à titre de souvenir que la suppression de la police de proximité par Nicolas SARKOZY a été le plus défavorable aux habitants qui en avaient le plus besoin et ici, c'est de nos quartiers encore les moins riches.

C'est la raison pour laquelle la Maire de Paris Anne HIDALGO a décidé de créer une police municipale d'hyper proximité. Je suis fier et heureux d'accompagner la création d'un nouveau service public à Paris puisqu'elle est joignable H24, 7 j/7. Je précise que vous pouvez également la joindre au 3975 et que ses mots se traduisent en actes puisque nous avons décidé que cette police municipale d'hyper proximité se déplace uniquement à pied ou à vélo pour être au plus près des habitantes et des habitants. C'est une police municipale que nous avons souhaitée aussi utile pour qu'elle puisse prévenir, sanctionner, protéger les habitantes et les habitants, qu'ils puissent connaître les acteurs de nos quartiers, les habitantes et habitants, les associations ou encore les commerçants.

Nos mots également se traduisent en actes puisque nous avons décidé que le siège provisoire de la police municipale soit présent de ce quartier, rue Moussorgski, pour avoir une présence accrue de nos agents là où il y en a le plus besoin. Nous relevons la volonté des habitants, quitte à imaginer avec eux une présence nouvelle et innovante de la police nationale sur ce quartier et je tiens à assurer les habitants et les habitantes du Conseil de quartier Charles Hermite Évangile de notre mobilisation à leurs côtés pour plus de services publics là où les habitantes et les habitants en ont le plus besoin. J'appelle donc à voter ce vœu.

Éric LEJOINDRE : Je vais proposer à celles et ceux qui le souhaitent de faire une explication de vote. Sur les vœux des conseils de quartier, il n'est pas proposé d'amendement ou de transformation. C'est le vœu du conseil de quartier tel que le conseil de quartier a choisi de l'écrire. Y a-t-il des explications de vote ? Je n'en vois pas.

V18202209 – Vœu déposé par le Groupe Paris en Commun relatif à la lutte contre les violences faites aux femmes et aux solutions de mise à l’abri liées aux Maisons des Femmes.

Marie-Laure CASIER : Quelques jours après la journée internationale des droits des femmes, je pense à toutes les femmes qui se trouvent dans des zones de guerre ainsi qu’à toutes les personnes et les femmes dont les droits sont bafoués par des régimes autoritaires et dictatoriaux. Je pense à tous ces Ukrainiens qui viennent à Paris, accueillis dans le 18^{ème}, dont beaucoup sont les femmes qui arrivent avec leurs enfants, avec parfois beaucoup d’enfants. On parlait des orphelinats tout à l’heure. Le Maire me disait il y a quelques jours qu’il y avait une femme qui était arrivée avec neuf enfants à Paris. Ce sont des situations dramatiques qu’on a déjà évoquées tout à l’heure. Face à cela, je voudrais dire que Paris, encore une fois, est solidaire avec toutes les personnes réfugiées, quelle que soit leur origine. Ce vœu a pour objet d’interpeler le gouvernement dans ses prérogatives sur la mise à l’abri des femmes victimes de violences dont l’hébergement et le logement sont des clés de voûte.

Aujourd’hui, le constat est malheureusement toujours le même que l’an dernier. Le budget par personne et par jour de ces hébergements est insuffisant et ne permet pas aux femmes de sortir du cycle des violences et d’être correctement accompagnées. Notre visite à la Maison des Femmes de Bichat en janvier avec ma collègue Ayodelé IKUESAN n’a fait que confirmer ce constat. Il y a des places dédiées pour les femmes victimes de violences, mais peu de places, trop peu de places spécialisées c’est-à-dire avec un accompagnement, je vois que cela fait rire Émile MEUNIER, c’est un sujet grave. Donc, il y a trop peu de places spécialisées avec accompagnement, avec également des conditions de sécurité qui doivent être respectées. Ce sont souvent des places dans des hôtels sociaux qui n’accueillent pas les enfants, dans lesquels il n’y a pas de gardiennage et qui sont loin de Paris, ce qui fait que ça interrompt le parcours de prise en charge de ces femmes et cela ne fait qu’augmenter leur détresse.

Nos demandes sont simples même si toute politique publique est compliquée à mettre en œuvre et nous en avons bien conscience. Il s’agit d’augmenter le nombre de places spécialisées pour l’hébergement des femmes victimes de violences en Île-de-France, notamment des solutions pour femmes avec enfants et d’autre part, nous demandons également à ce que l’État puisse financer ces places à hauteur du besoin, ce qui correspond à un budget de 57 € par jour et par personne.

Enfin, si nous interpellons l’État, nous souhaitons aussi à travers ce vœu que la Ville de Paris prenne sa part et continue à prendre sa part comme elle le fait chaque fois que l’État n’est pas au rendez-vous en soutenant la résidence hébergeant des patientes de la Maison des Femmes de Saint-Denis et qui se situe – cette résidence – boulevard de Rochechouart. Nous souhaitons également que Paris puisse s’engager dans le soutien, dans l’ouverture d’une résidence similaire pour les patientes de la Maison des Femmes de Bichat, et nous y travaillons avec mon collègue Pierre-Yvain ARNAUD, nous allons rencontrer prochainement la direction des affaires sociales sur ce sujet.

Éric LEJOINDRE : Il y a un certain nombre d’explications de vote, à commencer par Pierre-Yvain ARNAUD.

Pierre-Yvain ARNAUD : Merci beaucoup, Marie-Laure CASIER de ce vœu. Je ne vais pas être très long puisque vous avez déjà dit l’essentiel et très bien dit l’essentiel. On a besoin de ces hébergements pour femmes victimes de violences. On fait beaucoup déjà à Paris pour l’hébergement d’urgence, mais on a un vrai problème, on manque de places pour cette problématique en particulier. Et donc, oui, je trouve ce vœu dans le double bon sens, un, parce qu’il interpelle l’État, parce que là, c’est une compétence de l’État et nous manquons

d'argent actuellement pour faire ce genre de places. Puis nous interpellons aussi nos propres Mairies aussi. On a besoin d'ouvrir des places dans Paris. On a déjà commencé, on a, dans le 18^{ème} arrondissement, lancé énormément d'initiatives sur l'accueil des femmes en particulier dans l'hébergement d'urgence. Nous sommes juste ici, juste en bas de cette salle, vous avez l'hébergement pour femmes en ce moment qui fonctionne à l'intérieur même de la Mairie du 18^{ème} arrondissement pour les femmes en grande précarité. Mais la question des femmes victimes de violences est pour l'instant, honnêtement, sous-traitée et a besoin de beaucoup plus de volontarisme et donc de moyens. C'est pour cela que je suis tout à fait pour que nous votions ce vœu et j'espère que notre arrondissement continuera à être modèle, voire même moteur dans l'ouverture de nouvelles places, notamment pour femmes victimes de violences avec des enfants, car cela reste encore un énorme frein au départ du foyer maltraitant. Donc, merci pour ce vœu et puis, qu'on le vote tous ensemble sera une très bonne chose.

Christian HONORÉ : Ce sujet est extrêmement douloureux sur les femmes et les mauvais sorts faits aux femmes sont parfois d'une tristesse, d'une douleur infinie. Il faut absolument les aider et tout projet qui va en ce sens obtiendra notre accord d'autant plus que Pierre-Yves BOURNAZEL en avait fait un sujet dans son projet à propos de l'hôpital Bichat et j'ai moi-même rencontré une association, rue Bernard Dimey, qui y œuvre. Je dois dire que les associatifs jouent un rôle extrêmement important. Ils ont une énergie, une charge humaine remarquable. Et donc, ce vœu est pertinent, fort et nous le soutenons sans réserve.

V18202210 – Vœu déposé par le Groupe Paris en Commun relatif à la lutte contre l'exploitation des personnes prostituées par des réseaux proxénètes.

V18202212 – Vœu déposé par le Groupe Écologiste et Citoyen relatif à la création d'une forêt écologique et de bien-être sur le secteur de la Gare Dubois

Éric LEJOINDRE : Le vœu suivant a été retiré par son autrice.

Léa BALAGE EL MARIKY : Le vœu que le groupe Écologiste et Citoyen vous soumet ce soir est un vœu pour répondre au triple défi face à nous.

Tout d'abord, limiter la contribution de notre ville au réchauffement climatique, adapter notre ville au réchauffement climatique et le GIEC nous l'annonce, il est désormais inévitable, et aussi améliorer la qualité de vie pour toutes et tous. Anne-Claire BOUX le disait tout à l'heure précédemment sur les effets de ce réchauffement climatique dans les quartiers populaires singulièrement alors que ces quartiers y contribuent le moins et ce sont les premières victimes de ce réchauffement, mais en réalité aussi, nos portes singulièrement cumulent un certain nombre de conséquences négatives de ce réchauffement et aussi de leur cause. La concentration en particules fines, elle se concentre dans les portes et cela à pour effet très direct, l'augmentation de l'asthme ou des bronchites pour les enfants. La concentration aussi des pollutions sonores qui ont pour effet direct de diminuer la qualité et la durée de vie en bonne santé, les îlots de chaleur et l'accès à la nature limitée au niveau des portes.

Le vœu que le groupe Écologiste et Citoyen vous présente est donc une opportunité de réparer et de préparer le 18^{ème} arrondissement. Réparer pour tous les effets que je viens de vous citer et aussi préparer et anticiper les effets du réchauffement climatique.

Gare Dubois, c'est quoi ? Un projet de 4 ha, dont un, dédié à un campus, le campus Condorcet. Le projet, c'est de savoir que fait-on de ces 3 ha et de cette parcelle ? Ce que nous proposons est une solution simple, de mettre en place une forêt écologique et de bien-être qui permettrait à la fois de réduire les pollutions sonores, les pollutions atmosphériques,

mais aussi de permettre pour toutes et tous un accès à la nature, notamment ces étudiantes et étudiants dont la santé mentale a été éprouvée pendant ces derniers mois de crise sanitaire et qui auront besoin d'avoir un accès tout comme les habitants du quartier à la nature et l'OMS nous l'a dit, le 18^{ème} arrondissement n'en est pas pourvu.

Mario GONZALEZ : Sur ce vœu, je partage certains des considérants puisque nous partageons ce souhait de voir une ville évoluée et se préparer, s'adapter au réchauffement climatique, et c'est l'objet du PLU bioclimatique en cours de concertation et que vous citez à juste titre dans votre vœu.

Néanmoins, en ce qui concerne cette parcelle, votre vœu pose quelques difficultés. La première, c'est que c'est un vœu qui arrive trop tôt par rapport à la situation juridique de la parcelle, de l'espace foncier puisqu'il n'y a pas qu'une seule parcelle. C'est que cet espace appartient à la SNCF et que celle-ci – même si nous avons d'excellents rapports avec eux – n'a pas pour habitude de céder à titre gratuit son foncier. Et cela, d'autant moins que depuis maintenant quelques années – cela ne vous aura pas échappé –, la SNCF a décidé non plus de vendre son foncier, mais de le valoriser dans le cadre de projets d'aménagement puisque c'est beaucoup plus rentable pour eux. Donc, déjà par rapport à cela, donner une destination à cette emprise avant même de savoir quelles vont être les intentions de la SNCF qui ne sont certainement pas des intentions libérales me semble un peu précipité.

Par ailleurs, il me semble aussi trop précipité de déterminer aussitôt une seule destination sur cette emprise puisque c'est d'une certaine façon, nous bloquer sur un avenir qui est quand même, pas lointain, mais, on n'y est pas encore et on ne sait pas ce qui va se passer. On ne sait pas quels seront les besoins de la ville, on ne sait pas quels seront les besoins du secteur dans les années qui viennent, un secteur qui évolue considérablement puisque nous avons la tour des poissonniers qui va être réhabilitée, le campus Condorcet qui sera sorti de terre, nous aurons une nouvelle porte de la Chapelle, nous aurons l'Aréna, la Gare des Mines qui commencera à se concrétiser et Chapelle International qui vivra pleinement. Par conséquent, là aussi en termes de temporalité, ce vœu arrive trop tôt.

Après, j'ai bien entendu ce que vous évoquiez sur les forêts qui viseraient à protéger de la pollution et autres. En ce qui concerne les futures emprises, enfin les quelques emprises disponibles à Paris – puisque là aussi, il n'y en a plus beaucoup –, nous essayons désormais de prévoir des projets d'aménagement qui prévoient systématiquement des espaces végétalisés et je rappelle ici ce que nous avons pu tous ensemble obtenir, ce sur quoi nous avons abouti en ce qui concerne Ordener-Poissonniers avec plus de 1,3 ha d'espaces verts. La question ici est plus délicate et mérite, à mon avis, un travail plus poussé puisqu'on est aux abords du périurbain et d'un réseau routier assez dense. Et donc, la question, non pas, de l'opportunité d'un espace vert ou pas, mais de sa proximité et des modalités de cet espace vert doivent faire l'objet d'un travail plus approfondi. Pour ces trois questions, je vous invite à retirer ce vœu dont, encore une fois, je partage beaucoup des considérants, mais qui d'un point de vue de la temporalité, viendrait pour l'avenir, nous handicaper plus qu'autre chose.

Anne-Claire BOUX : Merci pour ces explications et cette demande de retrait qui ne sera pas suivi d'effets. En effet, le groupe Écologiste et Citoyen souhaite maintenir ce vœu pour deux raisons. Soit c'est trop tôt, soit c'est trop tard, mais en tout cas, il y a une urgence climatique et une urgence à prendre des décisions politiques qui concourent aussi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'amélioration de la qualité de vie de nos habitantes et habitants. Par ailleurs, si je pouvais sous-amender le vœu ou que le Conseil d'arrondissement puisse ici faire une promesse, pitié, pas de logements à proximité d'un échangeur où les conditions de vie seront très compliquées et très polluées. Aucun.

Mario GONZALEZ : Juste, M. le Maire, si je peux très rapidement, même si je sais que ce n'est pas dans mes habitudes, mais effectivement, de même que les arguments que je vous ai présentés en ce qui concerne cette forêt ou cet espace vert, ils s'appliquent aussi aux logements pour les mêmes raisons, c'est-à-dire que poser là du logement ou même des quartiers mixtes à proximité de périphériques et d'un réseau routier aussi dense interroge aussi. Là aussi, construire des logements dans ce secteur interroge fortement.

Éric LEJOINDRE : Il est donc maintenu. Je vais proposer à celles et ceux qui souhaitent des explications de vote.

Un mot peut-être complémentaire, je comprends très bien pourquoi le groupe Écologiste et Citoyen veut maintenir ce vœu et ma foi, je ne serais pas Maire du 18^{ème}, sans doute que je serai aussi amené à imaginer qu'il est possible de le voter.

Mon ambition, et l'ambition de l'exécutif pour cette parcelle, c'est que nous soyons dans la meilleure situation possible pour discuter avec son propriétaire de l'avenir qui lui sera donné et je partage l'opinion qui a été émise par Mme BALAGE EL MARIKY et M. GONZALEZ qu'on voit assez mal comment on peut imaginer des habitants aller habiter là, d'autant que le Charles de Gaulle Express, malheureusement passera aussi en très grande proximité. Mais cela dit, l'enjeu pour nous, c'est de rentrer dans la discussion avec l'espace ferroviaire avec de la solidité et des capacités. Ce qui veut dire aussi qu'il faut qu'on discute avec la Ville de Paris sur ce qu'elle-même souhaite faire. Donc, je comprends les positions des uns et des autres. Je redis que mon objectif à moi, c'est que nous soyons dans la meilleure situation possible pour le faire. On ne fait pas de projets urbains à partir de vœux donc, la réalité, c'est que tout cela a une importance toute relative. Néanmoins, chaque vote compte, chaque vote est important et je ne me sens pas de me mettre dans une situation d'affaiblissement dans les discussions qui ne vont pas avoir lieu tout de suite. On a encore quelques années devant nous pour le faire. Ensuite, un vœu étant un vœu, ma foi, c'est très important, enfin cela reste un vœu. Heureusement que la Ville ne se fait pas partir des vœux des uns et des autres.

Le vœu n'est pas adopté.

V18202213 – Vœu déposé par les élu-e-s du groupe Communiste Génération.s et Citoyen relatif au réaménagement de la station La Chapelle.

Danièle PREMEL : Déjà en 2018, au Conseil de Paris, il était question dans une délibération, la DVD 133, de l'insertion urbaine de la station de métro La Chapelle. En effet, compte tenu que plus de 6 millions de personnes se déplacent dans cette station, des préoccupations des habitants, des associations, des élus locaux concernant la sécurité des usagers dans son enceinte et dans les environs de ses accès, on a vu que cette mobilisation citoyenne a permis le vote de cette délibération et un cofinancement avec IDF Mobilités d'une étude de réaménagement de la station confiée à la RATP.

Si les problèmes de tranquillité publique et de sécurité restent toujours posés, une certaine avancée est actée en octobre 2019 lors d'une réunion publique. En effet, on a pu voir la différenciation entrées et sorties, l'installation d'ascenseurs et pourtant, le déplacement de la ligne de contrôle des billets dans un espace plus large appartenant à la SNCF et non plus dans le lit piétonnier souterrain entre la station et la gare du Nord pour lequel IDF Mobilités s'était engagée à étudier reste en silence. Aussi, compte tenu de cet engagement qui date de plus de deux ans, de l'aménagement de l'axe Chapelle-Chapelle et du nouveau grand projet de la gare du Nord, notre groupe vous propose, sans avoir l'impression de harceler la RATP ou IDF Mobilités, de voir ce qu'est cette étude, où en est-elle ? Et ce Conseil d'arrondissement du 18^{ème} demande à la Maire de Paris d'interpeller la direction de la RATP

pour savoir si cette étude adoptée en janvier 2021, est maintenant terminée et quand ses conclusions seront rendues publiques ; d'obtenir de la présidente, IDF Mobilités de budgétisation de ce projet de réaménagement de la station et le calendrier de mise en œuvre ; et d'avoir des informations auprès d'IDF Mobilités pour savoir où en sont les discussions avec la SNCF concernant le déplacement de la ligne de contrôle des billets RATP sur l'espace SNCF.

Antoine DUPONT : Notre collègue a tout évoqué et très justement donc j'appelle à voter ce vœu.

Rudolph GRANIER : Bien avant la DVD 133 de 2018, ma chère collègue, en mars 2015 se posait à travers un vœu les questions de sécurité sur cette place. En janvier 2021, adjoint à la délibération que vous avez évoquée, il y avait également eu un vœu et finalement, cette intervention me permettra de préciser encore une fois notre position sur l'ensemble des vœux, c'est-à-dire en abstention puisqu'on considère que tous les vœux qui sont votés n'ont pas été suivis d'effets, que s'il s'agit d'avoir une gestion de projet précise, cela se gère entre services et finalement, cela n'a pas lieu d'être ici puisque les deux objectifs ont été définis. Nous les partageons en termes de fluidité, en termes d'aménagement, en termes de sécurité. J'avais même dit qu'à l'époque, l'urbanisme ne pouvait pas être la seule et unique réponse aux problèmes que vous aviez évoqués tant en termes de sécurité que de fluidité et que de jonction avec la gare du Nord. En conséquence de quoi, et comme pour tous les autres vœux, nous nous abstiendrons.

V18202214 – Vœu déposé par les élus du Groupe « Indépendants et Progressistes » relatif à l'attribution d'un local à l'association Solidarité Jean Merlin

Christian HONORÉ : L'association Solidarité Jean Merlin mène auprès des publics les plus défavorables et les plus fragiles une action considérable reconnue depuis 37 ans dans le 18^{ème} arrondissement. Son équipe accueille un nombre sans cesse croissant de personnes démunies, isolées, sans domicile fixe. Elle assure aujourd'hui 3 200 domiciliations et bientôt ce chiffre atteindra 3 500.

La surface de 50m² des locaux qu'elle occupe ne lui permet plus d'accueillir le public dans de bonnes conditions. L'exiguïté de ces locaux fait que les moments de confidentialité sont désormais devenus difficiles. Il apparaît donc que des locaux d'une surface plus grande estimée à 100 m² environ sont indispensables à l'équipe de bénévoles pour poursuivre son action de solidarité dans des conditions satisfaisantes. Si je pose ce vœu, c'est Pierre-Yves BOURNAZEL par courrier a signalé cette difficulté et ces besoins à la Ville de Paris et aux bailleurs, courrier resté encore aujourd'hui sans réponse.

La raison pour laquelle le vœu indique que nous demandons que la Ville de Paris en lien avec les bailleurs sociaux réponde favorablement à la demande de l'association Solidarité Jean Merlin, d'obtenir des locaux d'une surface suffisante pour assurer de dans de bonnes conditions ses actions en faveur des personnes isolées, les plus fragiles.

Pierre-Yvain ARNAUD : En effet, l'association Solidarité Jean Merlin est pour nous majeure dans l'arrondissement. Elle accomplit une mission fondamentale. Elle fait de la domiciliation, en un mot, expliquer que c'est en gros, une association qui permet à des personnes à la rue d'avoir une adresse et donc, grâce à cette adresse, d'avoir accès à du courrier surtout accès à des droits.

Sans adresse, vous ne pouvez pas accéder à vos droits. Et donc, le fait d'avoir une adresse permet à beaucoup de SDF d'avoir simplement à être des citoyens dignes et d'avoir accès à un minimum de dignité sociale. Solidarité Jean Merlin joue un l'essentiel et vous l'avez en

effet souligné depuis très longtemps. C'est une des premières associations du 18^{ème} qui a commencé à se charger de cette question.

Ces locaux actuels, je suis d'accord avec vous pour les avoir visités régulièrement, puisque j'avais régulièrement travaillé avec vous et avec eux et j'avais même mis comme priorité à notre première réunion dans le 18^{ème} des solidarités, à la question de la domiciliation, c'est quelque chose qui me tient très à cœur dans le 18^{ème} et à Paris. J'insiste régulièrement auprès de Léa FILOCHE, Adjointe au Maire de Paris pour que Paris prenne de plus en plus en charge aussi cette question. Les locaux sont effectivement trop petits, non pas pour l'activité de domiciliation elle-même, mais pour l'accueil des personnes et la domiciliation n'est pas simplement une boîte aux lettres. C'est un accueil, c'est une discussion avec les personnes qui viennent aussi récupérer leur courrier, c'est une aide administrative qui va être aussi avec eux. Vraiment, votre vœu me permet de remercier l'énorme travail mené par l'équipe professionnelle et bénévole de Jean Merlin qui se dévoue corps et âme à cette mission, qui a su se moderniser aussi avec les questions de domiciliation devenues de plus en plus complexes et donc, votre vœu me permet de les remercier de leur travail.

Sur le vœu lui-même, sur la demande faite, elle est déjà prise en compte puisque la question de Jean Merlin, elle est déjà, enfin prise en compte dans nos recherches très clairement, mais je vous invite à partager le quotidien d'un adjoint aux affaires sociales, c'est-à-dire en gros, c'est chercher des lieux. J'ai sur ma liste des courses une bagagerie, j'ai deux épiceries solidaires, j'ai une série de locaux, souvent de 100 m² à peu près, certains plus grands dans l'arrondissement. Je me bats et, aidé – merci – par beaucoup de mes collègues, par l'équipe dans le 18^{ème} et par l'Hôtel de Ville pour trouver ces fameux locaux. Jean Merlin fait partie de nos priorités donc, votre vœu est dans le bon sens. Je vous demande de le retirer si vous le souhaitez parce que de toute façon, nous menons déjà, il est déjà dans notre tablette, c'est une surface qui nous intéresse, une surface qui est compliquée à trouver, 100 m². Actuellement, Jean Merlin a la chance d'avoir déjà des locaux. Nous avons aussi une problématique de trouver des locaux pour d'autres associations qui n'ont pas encore de locaux, qui font aussi de la domiciliation, je pense à deux nouvelles associations qui ont pris en charge ACCEPTESS-T et le CAARUD EGO qui se lancent dans la domiciliation aussi dans le 18^{ème} arrondissement, nous sommes très contents qu'ils aient accepté, mais pour l'instant, nous sommes en recherche. L'association et moi avons aussi pris contact pour vérifier exactement ce qu'il leur faut comme type de locaux. Voilà. Si vous maintenez votre vœu, on le prend en compte déjà, sinon, sachez que votre demande est déjà dans nos tablettes, mais avec d'autres demandes aussi. Je ne vais pas vous mentir en disant qu'elle est la seule. J'ai d'autres locaux à trouver aussi pour d'autres associations, et j'avoue, si je faisais un vœu pour chaque association qui m'intéresse, je pourrais en rajouter ou vous solliciter sinon pour en déposer d'autres, pour toutes celles que je souhaiterais avoir des locaux dans le 18^{ème} arrondissement. En tout cas, je suis très attaché que cette association ait de meilleurs moyens pour vivre, vous vous en doutez bien.

Éric LEJOINDRE : Le vœu est-il maintenu ? Auquel cas il a un avis favorable pour être très direct, ou sinon si il est retiré.

Christian HONORÉ : Je prends bien note que vous avez bien identifié les problèmes de cette association. Vous me demandez de le retirer, je ne peux pas le retirer par honnêteté intellectuelle, puisque j'ai fait ce vœu avec l'association et donc je ne peux pas le retirer. Je prends note de votre action. Si vous le permettez, je reviendrai vous voir et pardonnez-moi cette petite remarque incise ; j'espère que je n'aurai pas à revenir sur le sujet de la même façon que j'ai eu à revenir sur les personnes domiciliées SDF qui n'ont toujours pas le droit d'avoir des cartes Navigo gratuites bien qu'elles aient l'âge parce que le règlement du CASVP n'est toujours pas modifié. Là non plus, je n'ai pas oublié, Monsieur, et je reviendrai de temps en temps vous visiter pour vous rappeler à ce sujet.

Éric LEJOINDRE : Vous aurez une réponse plus rapide que s'il faut attendre à chaque fois les conseils d'arrondissement. Y a-t-il des explications de vote sur ce vœu ?

Anzoumane SISSOKO : Je vous remercie en ma qualité d'adjoint à la solidarité internationale et au parcours d'accueil sur ce vœu qui rejoint notre attention collective à destination des précaires et aux associations qui les soutiennent. J'inclus naturellement l'action de mon collègue Pierre-Yvain ARNAUD à la solidarité et celle de Kadiatou COULIBALY à l'accès aux droits. Les subventions à l'ordre du jour de ce conseil, qu'il s'agisse de l'accueil de jour précisément ou de domiciliation le manifestent. La Mairie suit de près les besoins de locaux des associations, mais Pierre-Yvain ARNAUD a bien développé ce sujet.

Je souhaite ici revenir sur la question de domiciliations qui sont essentielles comme l'une des premières entrées d'accès aux droits. Or, vous l'avez compris, les besoins sont de plus en plus importants entre la Maison Verte et Jean Merlin. Nous pouvons estimer dans le 18^{ème} à plus de 4 500 personnes concernées, que chacune des associations a sa liste d'attente. La précarisation de la population de France en est une raison. La seconde est la suppression dans les foyers des migrants des espaces où s'organisent la vie sociale et la solidarité intercommunautaire, notamment par l'accès à des domiciliations. Il est donc aujourd'hui du seul ressort des associations pour absorber et de répondre à l'ensemble des demandes. Autrement dit, leurs moyens d'action doivent être hissés à la hauteur des besoins identifiés.

Aussi, le groupe Écologiste et Citoyen souhaite que vous vous appuyiez sur vos relais à la Préfecture pour proposer de nouvelles domiciliations à l'association Jean Merlin et à la Maison Verte. Sur cela, je rejoins Pierre-Yvain ARNAUD à ce que vous retiriez le vœu.